

Mettre les petits agriculteurs au coeur de l'adaptation au changement climatique

Donner les capacités aux petits agriculteurs à faire face aux impacts du changement climatique

Dans le monde, 1,7 milliards d'agriculteurs sont extrêmement exposés aux conséquences du changement climatique. Ceux d'entre eux qui souffrent déjà de la faim sont particulièrement vulnérables. Le déploiement à une plus grande échelle de méthodes de résilience éprouvées à l'échelle locale donne de l'espoir à ces agriculteurs, tout en les aidant à faire face aux aléas climatiques. Il convient d'adopter un nouvel état d'esprit en faisant des agriculteurs vulnérables des partenaires de premier plan dans la recherche de solutions pour accroître leur capacité de résistance et leur permettre de contribuer à la lutte contre le changement climatique. De nouveaux investissements publics ambitieux seront indispensables.

Résumé

À travers le monde, 1,7 milliards de petits exploitants et d'éleveurs sont fortement exposés aux effets du changement climatique. Ces agriculteurs vivent sur des terres marginales en milieu rural, principalement d'Afrique et d'Asie, dans des conditions souvent difficiles : faibles précipitations, terrains en pente, sols fragiles et accès difficile au marché. Leurs exploitations dépendent directement des précipitations et des températures, très peu ont des économies et des solutions de repli en cas de perte de leur récolte ou d'une partie du troupeau.

Ils sont déjà nombreux à souffrir de la faim, ce qui ne fait qu'accentuer leur vulnérabilité. La faim dans le monde touche actuellement 1,02 milliards de personnes, le plus haut niveau jamais atteint, dont plus de 60 % sont des femmes. La faim affecte les zones rurales depuis des décennies et tend de plus en plus à toucher les villes.

Étant donné la situation alimentaire actuelle et la menace du changement climatique, les donateurs et les états doivent prendre des mesures immédiates pour aider les agriculteurs vulnérables à développer leurs capacités d'adaptation et de résistance afin de renforcer leur sécurité alimentaire malgré les chocs climatiques de plus en plus fréquents.

Pour que les exploitations résistent mieux aux changements climatiques, il est nécessaire de renforcer les compétences des agriculteurs vulnérables, d'améliorer leur expertise et leurs capacités d'influence. Il est pour cela nécessaire que les agriculteurs développent une meilleure gestion des ressources, mais également qu'ils bénéficient d'un soutien efficace des institutions locales, nationales et internationales.

L'une des preuves les plus indiscutables de la place limitée qu'occupe l'agriculture durable est la dégradation massive des terres agricoles, malgré quelques initiatives isolées de restauration environnementale. Dans les pays en développement, quelque 384 millions d'hectares de terre cultivable sont en train de se dégrader, affectant 1,4 milliards de personnes. En Afrique, 65 % des terres agricoles sont dégradées. Cependant, il reste souvent possible de les restaurer et de reprendre les cultures, voire d'atteindre un niveau de productivité supérieur, allié à une capacité à faire face aux chocs.

Les pratiques agro-écologiques peuvent donner davantage d'autonomie aux agriculteurs vulnérables possédant de petites exploitations, en leur conférant à la fois une plus grande maîtrise sur leur mode de vie et en leur **donnant les moyens d'améliorer leur sécurité alimentaire, tout en diminuant le risque de récolte déficitaire**

ou de perte de bétail, du fait de chocs climatiques. Ces pratiques agro-écologiques contribuent également à l'effort d'atténuation du changement climatique.

Le potentiel de cette atténuation est considérable. On estime que l'agriculture pourrait « fixer » le dioxyde de carbone et réduire ainsi les émissions nettes de gaz à effet de serre de l'ordre de 2 à 3 milliards de mégatonnes de carbone par an sur les 50 prochaines années. Pour y parvenir, les mesures envisagées incluent la restauration des sols dégradés et la plantation d'arbres. Les agriculteurs vulnérables vivent certes souvent dans la pauvreté, mais ils peuvent se révéler de puissants partenaires dans la lutte contre le changement climatique.

Alors que les perspectives d'une issue « gagnant-gagnant » sont encourageantes, de nombreux obstacles demeurent pour l'adoption de pratiques agro-écologiques par les agriculteurs, liés notamment à des orientations politiques ou des cadres réglementaires favorables à des stratégies basées sur des apports d'intrants massifs, qui négligent l'agriculture durable.

La pénurie de terres, de plus en plus criante, et les prévisions d'augmentation du prix de ces produits alimentent un vif intérêt pour l'acquisition de terres dans les pays en développement. De grandes entreprises cherchent à produire des aliments ou des biocarburants menaçant l'accès à la terre des petits agriculteurs. Quelque 120 fonds spéculatifs, fonds de retraite, sociétés agroalimentaires et fonds de capital d'investissement ont récemment investi dans des terres agricoles dans les pays en développement. L'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) estime que 15 à 20 millions d'hectares (soit une surface équivalente à celle de l'Uruguay) ont été négociés depuis 2006.

Pour garantir une issue « gagnant-gagnant » plutôt que des conséquences néfastes pour les communautés marginalisées, les cinq principes suivants doivent guider les investissements :

1. Restauration et diversification des ressources naturelles pour en assurer une gestion durable.
2. Création et renforcement d'institutions réactives et ancrées dans le contexte local.
3. Promotion de modes de vie durables.
4. Respect de l'équilibre hommes-femmes.
5. Promotion de modes de décision respectueux des choix des agriculteurs.

Ces principes doivent garantir que les investissements aident effectivement les agriculteurs à assurer leur sécurité alimentaire et à s'adapter aux changements climatiques. Ils doivent reposer sur quatre piliers, qui peuvent se résumer comme suit : défense du droit à

la terre, organisations dynamiques d'agriculteurs, services de conseil agricole réactifs et aide publique pour les services environnementaux.

L'aide aux pays en développement (APD) pour l'agriculture a reculé de 75 % depuis une vingtaine d'années, passant d'environ 20 milliards d'USD par an au milieu des années 1980 à seulement 4 milliards d'USD par an ces dernières années. Les donateurs dépensent actuellement deux fois plus sur les actions d'urgence que sur l'agriculture. Pourtant, les actions de prévention visant à réduire le risque de récoltes déficitaires coûteraient quinze fois moins par personne que l'envoi d'aide alimentaire aux personnes touchées par la faim, contraintes à délaisser leurs terres devenues inexploitable. Les agriculteurs vivant sur des terres marginales ont été largement négligés, tout comme les stratégies d'agriculture durable.

Les petits agriculteurs sont également directement concernés par les négociations et décisions portant sur l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques. D'après la Banque mondiale, l'aide aux pays en développement en matière d'adaptation coûtera entre 75 et 100 milliards d'USD par an sur la période 2010–2050. Au total, Oxfam International estime qu'au moins 150 milliards d'USD par an seront nécessaires pour répondre aux besoins essentiels des pays en développement en termes d'adaptation et d'atténuation.

Les pratiques agro-écologiques peuvent permettre simultanément d'atteindre la sécurité alimentaire et de participer à l'adaptation aux changements climatiques et à leur atténuation. Toutefois, les financements actuels ne favorisent pas ce type de pratiques. Seuls 14 % des financements de la Facilité de l'Union européenne en faveur de la sécurité alimentaire (d'un montant total d'un milliard d'euros) incluaient une composante agro-écologique, tandis que 51 % impliquaient des intrants chimiques. Parallèlement, le financement actuel pour permettre l'adaptation aux changements climatiques dans les communautés vulnérables reste actuellement dérisoire. Des investissements d'envergure doivent être engagés pour renverser la tendance et veiller à ce que les agriculteurs vulnérables disposent des outils pour améliorer leurs capacités de résistance aux chocs climatiques.

Pour relever ces défis, il est nécessaire, selon Oxfam International, que les États et les agences d'aide :

- **Investissent davantage dans l'agriculture**, en privilégiant les approches agro-écologiques, indispensables pour améliorer la sécurité alimentaire et aider les agriculteurs vulnérables à s'adapter aux changements climatiques et à participer à son atténuation.
- **S'engagent à investir 150 milliards d'USD pour l'atténuation et l'adaptation des populations des pays du Sud aux changements climatiques.** Ces financements doivent être additionnels à l'APD, que les pays riches se sont engagés à porter à 0,7 % de leur PNB d'ici

à 2015.

- **Promeuvent la résilience des populations rurales pour aider les petits exploitants vulnérables à garantir leur sécurité alimentaire et à s'adapter au changement climatique.**
- **Tirent parti de l'énorme potentiel de l'agriculture des pays en développement pour contribuer à l'atténuation.** Les éleveurs et les agriculteurs (notamment les groupes particulièrement exposés comme les femmes) doivent être considérés comme des partenaires essentiels dans la lutte contre le changement climatique.
- **Privilégient les investissements en faveur des petits exploitants travaillant sur des terres marginales et dégradées.**
- **Déploient à plus grande échelle les mesures éprouvées au sein de communautés,** en promouvant notamment les pratiques agro-écologiques.
- **Ciblent les investissements publics pour combler les lacunes du secteur privé.** Les investissements en faveur de la sécurité alimentaire et de l'adaptation doivent privilégier les zones marginales présentant peu d'intérêt financier pour les investisseurs, mais rassemblant la plupart des agriculteurs vulnérables.
- **Fassent tomber les obstacles institutionnels auxquels sont confrontées les femmes agricultrices** en formant des agents de développement pour répondre aux besoins spécifiques des femmes agricultrices et en recrutant des femmes pour travailler en tant qu'agents de développement, en protégeant les droits des femmes grâce à la mise en place d'un registre foncier communautaire et en améliorant l'accès des femmes aux intrants, aux technologies et aux services financiers.
- **Tiennent des statistiques sur l'égalité hommes-femmes,** étant donné l'importance du sujet pour comprendre la dynamique essentielle de la réduction de l'insécurité alimentaire et de l'adaptation au changement climatique.
- **Tirent parti des importants recoupements entre les mesures d'adaptation et d'atténuation dans le domaine de l'agriculture.**

1 Introduction

« Même si nous-mêmes, en Bolivie, sommes loin d'être les plus gros pollueurs, nous ne pouvons rien exiger des autres si nous ne commençons pas par montrer l'exemple. Nous devons trouver des alternatives pour ne pas rendre la Pachamama encore plus malade. Nous devons désormais tous faire preuve de sincérité et remettre en question nos méthodes actuelles, pour le bien des générations futures. »

Clemente Salazar, chef de la communauté et agriculteur, Raquaypampa, Cochabamba, Bolivie, mars 2009.¹

« Il n'a pratiquement pas plu depuis trois ou quatre ans », explique Laxmi Devi Sarki, agriculteur du village de Badhauri, au Népal. « Les périodes de semence et de récolte sont complètement décalées. Les récoltes d'hiver du blé ont été particulièrement mauvaises. Sans système d'irrigation, nous sommes totalement tributaires de la pluie, et c'est maintenant tout notre système d'approvisionnement en eau qui se détériore. Il ne fait pas aussi froid qu'il faudrait pour la saison hivernale. Si cela continue, ce sera la catastrophe. » Kadija Doumbia, du village de Tangala au Mali, apporte un témoignage similaire : « Certaines années, il faut attendre longtemps les pluies, tandis qu'elles sont précoces d'autres années. Parfois, il ne pleut pas après les semences, alors il faut réensemencer. Ce n'était pas comme cela avant, les caprices du temps sont bien plus fréquents. » Dans le monde entier, les agriculteurs sont tout à fait conscients du changement climatique et de ses répercussions sur leurs moyens de subsistance durable et sur leur sécurité alimentaire. Faire face à ces changements reste un défi de taille.

À travers le monde, 1,7 milliards de petits exploitants et d'éleveurs sont fortement exposés aux effets du changement climatique.² Ces agriculteurs vivent sur des terres marginales en milieu rural, dans des conditions souvent difficiles : faibles précipitations, terrains en pente, sols fragiles et accès difficile au marché.³ Parmi ces agriculteurs, 228 millions vivent en Afrique et 837 millions en Asie. La dégradation des terres est très répandue dans ces régions, où les rendements sont généralement faibles.⁴ Leurs exploitations dépendent directement des précipitations et des températures, très peu ont des économies et des solutions de repli en cas de perte de leur récolte ou d'une partie du troupeau. Ils sont déjà nombreux à souffrir de la faim, ce qui ne fait qu'accentuer leur vulnérabilité.⁵

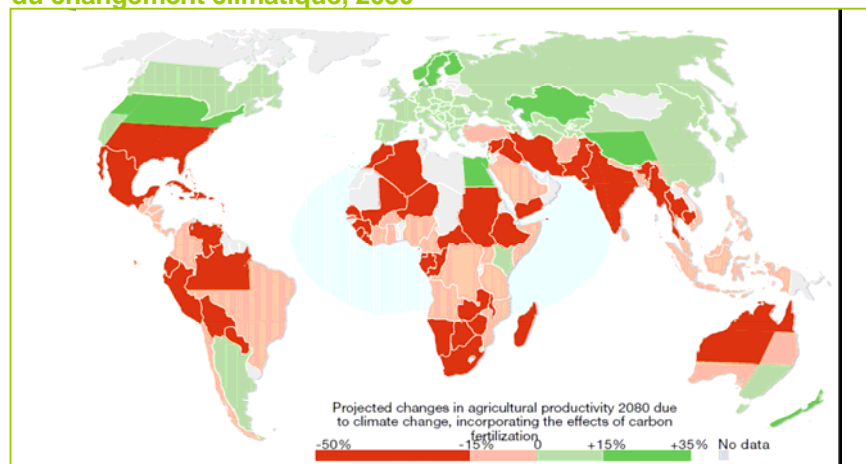
Selon la définition et l'acceptation commune, « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ». ⁶ La faim dans le monde touche actuellement 1,02 milliards de personnes, le plus haut niveau jamais atteint.⁷ Tandis que la période entre 1970 et 1995 a vu des progrès constants pour établir la sécurité alimentaire dans le monde, la faim regagne du terrain depuis 1995. L'Objectif du millénaire pour le développement (OMD) visant à réduire de moitié la part des individus souffrant de la faim d'ici 2015 par rapport aux niveaux de 1990 semble de plus en plus irréaliste.⁸ Plus de 60 % des personnes souffrant de la faim sont des femmes.⁹ Cinq millions d'enfants meurent chaque année de la faim, et de nombreux autres voient leur développement physique et mental compromis par la malnutrition.

La faim affecte principalement les zones rurales et tend de plus en plus à toucher les villes.¹⁰ La population pauvre des villes est constituée en

grande partie de migrants originaires des zones rurales confrontés à une pénurie de travail et à des conditions de vie tout aussi difficiles.¹¹ Le présent document se limite toutefois aux problématiques des agriculteurs vulnérables et aux quelques pistes prioritaires pour les aider à garantir leur sécurité alimentaire malgré la menace grandissante du changement climatique.

Le changement climatique s'accompagne de nouvelles menaces d'envergure pour les agriculteurs vulnérables, les exposants à l'insécurité alimentaire tout en aggravant la situation de nombreux agriculteurs souffrant déjà de la faim. Les communautés agricoles vulnérables sont notamment exposées aux conséquences suivantes : augmentation des températures, précipitations réduites et plus aléatoires, ainsi que l'accroissement de la fréquence et de l'intensité des épisodes de sécheresse, des inondations et des cyclones. Le changement climatique modifie même la nature et l'enchaînement des saisons.¹² Cela devrait entre autres provoquer une réduction des rendements¹³, des pénuries d'eau, des maladies et des migrations de masse.¹⁴ On estime que le changement climatique va créer une situation dramatique dans laquelle la disponibilité calorifique en 2050 sera inférieure aux niveaux de 2000 dans les pays en développement.¹⁵ De plus, les foyers touchés par la faim sont souvent contraints de vendre tout ce qu'ils possèdent pour acheter de la nourriture, ce qui les rend encore plus vulnérables suite à un choc climatique.

Figure n° 1. Prévisions d'évolution de la productivité agricole en raison du changement climatique, 2080-



Source : Hugo Ahlenius, PNUE/GRID-Arendal, 2008.¹⁶

Étant donné l'état actuel de la faim et de la menace du changement climatique, les donateurs et les états doivent prendre des mesures immédiates pour aider les agriculteurs vulnérables à développer leurs capacités d'adaptation et de résistance afin de renforcer leur sécurité alimentaire.

« Nous pouvons transformer une nécessité en vertu ; nous pouvons imaginer de nouveaux et de meilleurs modes de production, de consommation et de traitement des déchets. Nous pouvons écrire une nouvelle page du partenariat international qui nous aidera à œuvrer ensemble sur la vague montante d'un développement favorable à l'environnement. »

Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, lors de la publication du rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), novembre 2007.¹⁷

Historiquement, l'aide des états et des donateurs internationaux pour l'agriculture dans les pays en développement a jusqu'à présent surtout privilégié les régions agricoles à fort potentiel et les méthodes de culture conventionnelles. Les inquiétudes en matière de sécurité alimentaire alliées à la menace climatique grandissante exigent cependant un changement d'approche en faveur des agriculteurs vulnérables et des stratégies pour une agriculture durable.

Les initiatives communautaires menées dans le monde entier suggèrent qu'une issue positive est possible pour les agriculteurs vulnérables, malgré le changement climatique. Le déploiement à plus grande échelle de ces mesures pourrait engendrer des gains considérables pour la sécurité alimentaire tout en aidant les agriculteurs vulnérables à s'adapter au changement climatique.

Malgré ce potentiel, nous nous devons également de reconnaître que les agriculteurs ne pourront s'adapter au changement climatique que jusqu'à un certain point, si ambitieuses et si bien conçues que les mesures d'adaptation puissent être. Il est donc également impératif d'atténuer le changement climatique, l'adaptation ne pouvant à elle seule protéger les communautés vulnérables contre les menaces qui les assaillent.

« Le changement climatique élimine certaines possibilités et en fait apparaître de nouvelles », explique Cristian Domínguez, à la tête d'une association d'agriculteurs de Bolivie. « La gestion des risques climatiques a toujours fait partie de notre culture. Nous n'appelons pas cela *adaptation* au changement climatique, mais *évolution*. Toutefois, cette évolution est de plus en plus ardue alors que le climat devient sans cesse plus extrême. »

Outre une meilleure prise en compte des communautés agricoles vulnérables, les décideurs doivent également repenser entièrement les investissements publics dans ces communautés afin de reconnaître aux agriculteurs vulnérables leur rôle essentiel dans l'élaboration de solutions face à ces défis.

Alors que divers investissements sont requis dans ces communautés et au vu des ressources limitées et de la menace croissante du changement climatique, l'une des priorités urgentes devrait être de déployer à plus grande échelle les mesures éprouvées au sein de communautés. Ce document présente les pratiques agro-écologiques comme une manière de renforcer la capacité de résistance des exploitations en permettant à la fois la sécurité alimentaire et l'adaptation au changement climatique. Bien souvent, ces mêmes pratiques contribuent également à atténuer le changement climatique, tout en représentant pour les agriculteurs une source de revenus supplémentaires non négligeable.

La résilience des exploitations passe par une meilleure capacité de résistance et d'adaptation des agriculteurs vulnérables en renforçant leurs compétences, leur expertise et leur influence, tout en promouvant des pratiques de culture et d'élevage écologiques. Les investissements doivent permettre la création et le soutien d'institutions locales et

nationales actives, engendrer des modes de vie durables, promouvoir l'égalité hommes-femmes, être respectueux des choix des agriculteurs et s'appuyer sur le savoir-faire local tout en étant participatifs à tous les niveaux.

Le présent document promeut l'investissement dans le renforcement de la capacité de résistance des communautés agricoles vulnérables en tant que socle indispensable à la sécurité alimentaire mondiale, à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ce changement. Il précise comment placer les communautés agricoles vulnérables au centre des solutions envisagées pour relever ces trois défis. Il aborde les premières orientations en termes d'investissement permettant de répondre aux besoins urgents d'adaptation tout en générant des avantages connexes majeurs. Enfin, il insiste sur la nécessité d'une volonté et d'une implication politiques fortes si l'on souhaite relever ces défis.

2 Agriculture durable et résilience

De la même manière que la sécurité alimentaire ne se résume pas à une plus grande disponibilité de la nourriture, la productivité n'est pas le pilier central de la résilience des systèmes agricoles. L'accroissement de la productivité et de la capacité des exploitations à résister aux chocs climatiques est naturellement indispensable à la sécurité alimentaire des agriculteurs vulnérables. La résilience porte également sur la capacité des agriculteurs à réagir aux chocs et à en tirer des enseignements. Cela implique un ensemble varié de compétences, le soutien des institutions et des plans de sauvegarde (protection sociale, par exemple) en cas de récolte déficitaire. Il est pour cela nécessaire que les agriculteurs développent une meilleure gestion des ressources, mais également qu'ils bénéficient d'un soutien efficace des institutions locales, nationales et internationales.¹⁸

La résilience est la capacité d'un système social et écologique conjoint (tel qu'une exploitation agricole) à résister aux chocs, alliée à la capacité d'en tirer des enseignements et d'évoluer face à des conditions changeantes.¹⁹ Le développement de la résilience implique de créer force, souplesse et adaptabilité.

Une exploitation résiliente peut faire face efficacement aux chocs climatiques tels que les sécheresses ou les inondations, tout en continuant de produire et en préservant ses capacités de réaction et de production futures. À l'inverse, une exploitation vulnérable frappée par des chocs climatiques pourrait connaître des récoltes déficitaires ou perdre une partie de son bétail, avec le risque de répercussions durables.²⁰ Sur les terres dégradées²¹, le développement de la résilience peut également augmenter considérablement la productivité de base d'une exploitation.

Le développement de la capacité de résistance des exploitations passe notamment par un changement de la manière d'utiliser et de gérer les ressources naturelles, les systèmes résilients s'appuyant généralement sur le principe de la préservation dynamique des ressources naturelles. Par exemple, le fait que des exploitations restent productives malgré des chocs climatiques dépend en partie de la fertilité actuelle des sols, des ressources en eau et du microclimat, autant de facteurs influencés par les agriculteurs. En bref, une même exploitation peut être plus résiliente ou plus vulnérable selon son mode de gestion. Les terres agricoles dont le sol, la végétation et les ressources en eau ont été dégradés peuvent fonctionner bien en deçà de leur potentiel.²²

Dans les pays en développement, quelque 384 millions d'hectares de terre cultivable sont en train de se dégrader, affectant 1,4 milliards de personnes.²³ En Afrique, 65 % des terres agricoles sont dégradées.²⁴ Des rendements céréaliers d'une tonne par hectare (ha) sont courants sur ces terres²⁵, contre des moyennes de 5 tonnes/ha et 3 tonnes/ha dans les pays développés et les pays en développement, respectivement.²⁶

Cependant, il reste souvent possible de les restaurer et de reprendre les

cultures, voire d'atteindre un niveau de productivité supérieur, allié à une capacité à faire face aux chocs. En d'autres termes, le « cercle vicieux » de la dégradation des ressources, de la stagnation agricole et de la vulnérabilité au climat peut souvent être transformé en « cercle vertueux » de restauration environnementale, de productivité retrouvée et de résilience climatique.²⁷

Le développement de la résilience peut ainsi à la fois garantir la sécurité alimentaire et contribuer à l'adaptation au changement climatique. Les approches actuelles en termes de réduction des risques propres aux catastrophes naturelles encouragent également le développement de la résilience afin de minimiser la vulnérabilité des communautés aux différents chocs, notamment en restaurant les ressources naturelles dégradées, en diversifiant les moyens de subsistance et en améliorant la gouvernance.²⁸

Pratiques agricoles et autonomisation

« Nous avons besoin de foresterie pour redonner à la terre son effet éponge. Cela contribuera à la préservation des rivières. Nous avons également besoin de plusieurs structures de récupération de l'eau de surface. Outre une foresterie appropriée, nous avons également besoin d'horticulture pour combler les lacunes. »

Santosh Matthew, responsable local, Bihar, Inde, 1996.²⁹

Initiative intergouvernementale impliquant différents acteurs, l'Évaluation internationale des sciences et technologies agricoles pour le développement (IAASTD, International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development) a récemment mené une étude approfondie de l'agriculture dans le monde, avec la participation de 400 scientifiques de renom sur une période de quatre ans.³⁰ Sa mission consistait à élaborer une stratégie pour mettre en place des systèmes agro-alimentaires durables. Cette démarche a mis en évidence la nécessité de changements fondamentaux de l'agriculture mondiale, notamment une transition marquée vers l'agriculture durable en complément des méthodes conventionnelles. L'agriculture a souvent dégradé les ressources naturelles dont elle est pourtant si dépendante, avec des conséquences néfastes sur la production, les ressources en eau et le climat mondial. Il est essentiel de renverser ce processus, notamment en promouvant l'adoption de pratiques agro-écologiques.³¹

La menace imminente du changement climatique donne toute son urgence à cet appel en faveur d'une agriculture écologique. Comme les agriculteurs sont souvent les premiers à constater les conséquences du changement climatique, il est essentiel que les projets d'adaptation à base communautaire et les mesures d'adaptation locales mettent ces pratiques en avant.³² Celles-ci peuvent contribuer à atténuer le changement climatique.

« Nous avons besoin de canalisations d'eau ; nous avons besoin d'apprendre à prendre soin de notre terre et à nous adapter à des conditions plus sèches ; nous avons besoin de cultiver davantage d'espèces et de légumes résistant à la sécheresse ; nous avons besoin d'en savoir plus sur le changement climatique ; et nous avons besoin d'être formés sur la manière de nous exprimer sur ces questions. »

Thandi, de la petite ville de Hluhluwe, dans la province de KwaZulu-Natal, Afrique du Sud, 2009.³³

Les approches agro-écologiques impliquent la gestion innovante des intrants naturels (fumier, résidus de culture, eau de pluie, arbres, par exemple) par opposition à la simple exploitation de la terre ou à la dépendance vis-à-vis d'intrants externes tels que des produits agrochimiques ou des semences améliorées (hybrides ou génétiquement modifiées). Plusieurs concepts se recoupant largement sont fréquemment évoqués : agriculture durable, agro-écologie, agriculture de conservation, agriculture biologique, technologies à faible apport d'intrants externes (LEIT) et agriculture durable à faible apport d'intrants externes (LEISA) – voir la note finale pour plus de détails.³⁴

L'agriculture durable considère l'exploitation comme un système intégré, avec à la fois les technologies agricoles et le contexte socioculturel et environnemental plus vaste. Sa ligne technologique est la restauration des terres dégradées, ainsi que la préservation des ressources naturelles vitales³⁵, entre autres par la recherche de symbioses entre les cultures, le bétail, les pâturages et les arbres. Cette agriculture s'appuie sur le savoir local et les institutions traditionnelles, tout en les adaptant à la raréfaction des ressources. Elle diversifie la production des exploitations par le biais d'entreprises complémentaires telles que l'élevage, la plantation d'arbres et l'horticulture maraîchère. Les agriculteurs y sont considérés comme les gardiens de la terre. Cette approche inclut des pratiques telles que l'utilisation du fumier comme engrais, des méthodes de culture intercalaire, la récupération de l'eau, la plantation d'arbres en complément des cultures ou du bétail et une gestion intégrée des parasites. L'Encadré 1 est consacré à l'agriculture biologique.

Encadré 1 : Alternatives biologiques pour le développement de la résilience au Tadjikistan et en Thaïlande

L'agriculture biologique est un sous-ensemble de l'agriculture durable, avec des normes strictes garantissant que les produits sont exempts de produits agrochimiques, avec en conséquence des prix supérieurs. Un projet d'Oxfam International mené dans la province de Khatlon, au Tadjikistan, aide des groupes de femmes à mettre en place des fermes biologiques collectives et leur fournit des semences subventionnées afin de compléter leurs revenus et de résister à la sécheresse. Dans une région où 50 % des foyers ruraux sont en situation d'insécurité alimentaire et où les caprices du temps sèment le chaos dans les exploitations agricoles, cette initiative aide les agriculteurs à s'en sortir. En plus de permettre un prix de vente supérieur et l'élimination des intrants chimiques onéreux, les méthodes biologiques aident les exploitations à résister au changement climatique en promouvant une terre plus fertile, avec une meilleure rétention de l'eau, ainsi que des cultures diversifiées présentant différents niveaux de sensibilité au climat.

La province de Yasothorn, en Thaïlande, offre un autre exemple d'agriculture biologique aidant les agriculteurs à faire face au double défi de la faim et du changement climatique. Cette région rizicole est pauvre et les précipitations aléatoires des dernières années ont dévasté les rizières et ébranlé la sécurité alimentaire. Face à cette situation, Oxfam International travaille avec des agriculteurs en vue de soutenir la production biologique de riz, moins sensible aux aléas du temps. Les activités du projet incluent des

formations pour les agriculteurs : gestion de l'eau à petite échelle, diversification des productions, évaluation des risques et des fardeaux pour les femmes, ainsi que le partage des connaissances entre agriculteurs. Les résultats sont très impressionnants : les agriculteurs qui participent ont maintenu leur rendement de riz (tandis que les autres exploitations ont vu le leur chuter de 40 %), tout en bénéficiant de revenus complémentaires grâce aux fruits et aux légumes. Il apparaît clairement que la réussite au niveau local est possible moyennant des mesures simples, mais leur déploiement à plus grande échelle nécessitera de nouveaux investissements d'envergure.

Source : Programme Oxfam International au Tadjikistan et en Thaïlande, 2009.³⁶

« Avant, cette zone était recouverte d'une épaisse forêt, mais tout a été rasé. La moindre parcelle est maintenant occupée et on y a abattu des arbres sans raison. La rivière était en eau tout au long de l'année, grâce aux arbres qui l'entouraient. Les habitants les ont coupés, exposant le sol à l'érosion, et toute culture est maintenant impossible pendant la saison sèche par manque d'eau d'irrigation en provenance de la rivière. »

Julius Nkatachi, village de Tsite, Phalula, Balaka, sud du Malawi, 2009.³⁷

Les pratiques agro-écologiques peuvent donner davantage d'autonomie aux agriculteurs vulnérables en leur conférant à la fois une plus grande maîtrise sur leur mode de vie et en leur donnant les moyens d'améliorer leur sécurité alimentaire tout en diminuant le risque de récolte déficitaire ou de bétail, du fait de chocs climatiques. Ce point est essentiel, car bien souvent, les agriculteurs les plus vulnérables n'ont pas de quoi acheter des intrants et vivent dans des économies de subsistance dépendantes de la biomasse, entièrement tributaires de la vitalité des ressources naturelles locales.³⁸ Les approches agro-écologiques peuvent se révéler particulièrement adaptées aux femmes, qui n'ont généralement ni l'argent pour acheter des intrants agricoles externes, ni le temps ou le capital social requis pour assurer un travail rémunéré.

Les intrants externes tels que les produits agrochimiques et les semences hybrides peuvent éventuellement venir en complément des approches agro-écologiques. Toutefois, sur des terres marginales, les pratiques agro-écologiques peuvent s'avérer nécessaires en première ligne, étant donné les défis auxquels sont confrontés ces agriculteurs. Par exemple, des agriculteurs du village d'Adamitullu en Éthiopie travaillent avec un partenaire d'Oxfam International à la restauration des terres dégradées, peu productives et d'autant plus exposées aux caprices du temps. Ils utilisent maintenant le fumier comme engrais et plantent des arbres. La terre a été si bien restaurée que les agriculteurs ne considèrent plus les engrais chimiques comme une priorité. Alors que les semences résistantes à la sécheresse constituent un appoint efficace à ces pratiques agro-écologiques, seules une ou deux familles par village peuvent se les payer, à l'heure actuelle.

Quelles que soient les technologies utilisées, elles doivent être appropriées pour la nature du sol, l'hydrologie, les institutions, les contraintes financières et la culture locales. Si les technologies ou les concepts sont développés ailleurs, ils ne devront être mis en œuvre que s'ils sont adaptés au contexte local. Le résultat final doit être une combinaison intelligente d'éléments locaux et externes reflétant les opportunités et les contraintes en présence.

Une issue « gagnant-gagnant-gagnant » ?

Dans un contexte de changement climatique touchant déjà de nombreuses exploitations de par le monde, les agriculteurs vulnérables peuvent mettre à profit des pratiques agro-écologiques pour bâtir des exploitations résilientes et améliorer leur niveau de vie. Ces pratiques doivent les aider à atteindre trois objectifs distincts : 1. Garantir la sécurité alimentaire ; 2. S'adapter à un climat changeant ; 3. Atténuer le changement climatique en « fixant » dans le sol ou dans les arbres le CO₂ atmosphérique.

De récentes études ont démontré que les pratiques agro-écologiques pouvaient permettre d'atteindre ces trois objectifs distincts simultanément, à condition d'être soigneusement conçues, pour une issue « gagnant-gagnant-gagnant ». ³⁹ Une telle issue est la plupart du temps associée à l'adoption de ces pratiques sur des terres dégradées, fonctionnant bien en deçà de leur potentiel inhérent, en particulier les terres marginales exploitées par des agriculteurs vulnérables. ⁴⁰

Selon des procédés différents, chacun des trois objectifs énoncés contribue à la sécurité alimentaire des agriculteurs vulnérables. En effet, le développement de la capacité de résistance des agriculteurs et de leurs exploitations promeut les trois aspects de la sécurité alimentaire ci-après.

Disponibilité de la nourriture

Avec des droits sur les terres plus forts et plus équitables et un meilleur accès à l'information, notamment l'information sur les prix, les agricultrices et les agriculteurs sont davantage enclins et à même de gérer consciencieusement les ressources naturelles et à cultiver de la nourriture destinée à être vendue sur le marché, augmentant ainsi la disponibilité de la nourriture dans les villes et parmi la population agricole.

Au Mali, Oxfam International a organisé une auto-évaluation qui a poussé les coopératives agricoles à adopter des méthodes de production biologiques, à se diversifier dans le sésame et le karité, à développer des compétences pour la transformation sur place et à apprendre à faire entendre leur voix. Les résultats parlent d'eux-mêmes : production plus stable, augmentation de 65 % des revenus des exploitations depuis 2007, prise en compte de la voix des agriculteurs dans les prises de décisions importantes, coopératives agricoles renforcées et impliquées en faveur de l'égalité hommes-femmes et enfin, davantage de nourriture sur les marchés locaux.

L'étude récente de 286 projets dans 57 pays a révélé une augmentation des récoltes de 79 % là où les agriculteurs avaient adopté des pratiques agro-écologiques ⁴¹, tandis qu'une autre analyse a mis en lumière une augmentation de 73 % de la production alimentaire pour les

4,42 millions de petits agriculteurs cultivant des céréales et des plantes racines.⁴²

Accès à la nourriture

Des investissements dans une infrastructure « dure », une infrastructure « souple » et le développement du marché peuvent accroître l'accès des zones rurales aux marchés alimentaires. Toutefois, sans les compétences approfondies pour plaider leur cause, sans organisation et sans rôle dans la prise de décision politique au niveau local, les agriculteurs vulnérables peuvent se voir refuser de tels investissements et rester ainsi marginalisés.

En cas de défaillance des marchés, des programmes de soutien doivent être prêts à être déployés pour garantir à chaque femme, enfant et homme son droit à l'alimentation, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par les Nations Unies en 1948.⁴³ Ces programmes seront de plus en plus importants, avec la multiplication des catastrophes climatiques semant le chaos parmi les populations agricoles vulnérables. Les programmes nationaux de protection sociale, tels que le Productive Safety Net Programme (filet de sécurité pour garantir un niveau minimal de production agricole) en Éthiopie, proposent souvent de l'aide en liquide et de l'aide alimentaire pour garantir l'accès à la nourriture et permettre aux plus pauvres de ne pas avoir à vendre leurs maigres possessions lors des périodes difficiles.⁴⁴ Le programme éthiopien, bien que national, implique des prises de décisions au niveau communautaire.

Utilisation et valeur nutritionnelle de la nourriture

En encourageant les agents de développement et les organisations à base communautaire à mettre à profit la biodiversité et les connaissances locales, l'agriculture durable peut faciliter l'accès des agriculteurs vulnérables à une alimentation nutritive. Par exemple, avec le soutien d'une ONG, certaines familles « intouchables » (frange la plus basse et la plus marginalisée du système de castes) de Zaheerabad, dans l'état de l'Andhra Pradesh en Inde, ont recommencé à récolter, consommer et vendre les légumes-feuilles nutritionnels et médicinaux qui poussent le mieux dans les exploitations pratiquant une agriculture durable. En plus de constituer un revenu pour les agriculteurs et les manœuvres, cette pratique donne accès à des aliments riches en micronutriments essentiels.⁴⁵

À elle seule, la sensibilisation à la nutrition ne suffirait pas à garantir la sécurité alimentaire, mais il s'agit d'un complément important à l'agriculture durable. Les femmes et les hommes doivent comprendre les principes de la nutrition afin de rester vifs et en bonne santé et de développer les compétences nécessaires au développement de la résilience.

Atteindre les trois objectifs pour une issue « gagnant-gagnant-gagnant »

L'un des meilleurs exemples d'issue « gagnant-gagnant-gagnant » est l'augmentation des taux de matière organique dans les terres agricoles.⁴⁶ Il est possible d'augmenter le taux de matière organique du sol par le biais de pratiques telles que l'utilisation de fumier ou de compost comme engrais, l'utilisation de résidus de culture en tant que paillis et le recours à des méthodes de travail du sol conservatrices. Le fait d'accroître la teneur du sol en matière organique le rend plus fertile, plus apte à retenir l'eau et plus résistant à l'érosion. Les exploitations sont ainsi à la fois plus productives et plus résistantes aux chocs climatiques.⁴⁷ L'augmentation de la teneur du sol en matière organique est également une stratégie d'atténuation qui présente un potentiel énorme, de l'ordre de celui des stratégies d'atténuation envisagées pour l'industrie ou les transports.⁴⁸

D'autres initiatives permettent de garantir simultanément la sécurité alimentaire, l'adaptation et l'atténuation. Les stratégies de récupération des eaux pluviales aident à faire face à la variabilité accrue des précipitations, tout en contribuant à des rendements supérieurs et à une meilleure fixation du CO₂ dans le sol. L'agroforesterie permet de diversifier et d'augmenter la production globale des exploitations tout en constituant une réserve de liquidités d'urgence et un bon moyen de fixer le CO₂.⁴⁹ La déforestation ainsi évitée peut de la même manière offrir plusieurs avantages, de façon plus nuancée toutefois.⁵⁰

« Les conséquences seront beaucoup plus dramatiques en Afrique, à cause de la géographie de ce continent. Au lieu de nous adapter, nous raclons la terre, nous supprimons la végétation et nous condamnons le sol à sa perte. Ce que nous faisons actuellement ne fait qu'empirer les choses... Notre véritable mission consiste à tout remettre en état, à restaurer l'essentiel pour que nous puissions avancer. Le fait de planter des arbres, de parler nos langues et de raconter nos histoires participe du processus de conservation. »

Wangari Maathai, Prix Nobel, mai 2009.⁵¹

Les éleveurs du village de Haraweyu, en Éthiopie, illustrent parfaitement la manière dont une meilleure gestion des pâturages peut également contribuer à la réalisation de ces trois objectifs.⁵² Les récentes sécheresses ont provoqué une pénurie d'eau, tandis que le pâturage intensif a entraîné la disparition des herbes à racines profondes typiques de la région, qui persistaient d'une année sur l'autre. Un projet d'Oxfam International sur l'eau a transformé la disponibilité de l'eau, mais le pâturage reste un problème, car les herbes restantes ont des racines peu profondes qui sont arrachées lorsqu'elles sont broutées. Le bétail a tendance à s'amaigrir, voire à dépérir, surtout pendant les épisodes de sécheresse. Pourtant, les villageois font preuve d'un grand enthousiasme autour d'un projet de réintroduction des herbes à racines profondes, par le biais de la fourniture de graines à planter par les habitants sur leurs terres privées. La production laitière a ainsi considérablement augmenté, de même que la capacité des animaux à survivre à une sécheresse. Enfin, les sols ont vu leur teneur en carbone monter en flèche.

Quel potentiel d'atténuation les mesures privées et publiques représentent-elles exactement ? Au total, on estime que l'agriculture pourrait « fixer » le dioxyde de carbone et réduire ainsi les émissions

nettes de gaz à effet de serre de l'ordre de 2 à 3 milliards de tonnes de carbone par an sur les 50 prochaines années, par le biais de mesures telles que la restauration de sols dégradés et la plantation d'arbres.⁵³ Cela suffirait à compenser entre la moitié et les trois quarts des nouvelles émissions chaque année.⁵⁴ De plus, ce type d'atténuation pourrait s'avérer relativement économique⁵⁵ (de 2 à 10 USD par tonne⁵⁶) par rapport aux prévisions selon lesquelles les crédits carbone devront être fixés entre 90 et 180 USD par tonne d'ici 2030 pour éviter un changement climatique désastreux.⁵⁷ Les agriculteurs vulnérables vivent certes souvent dans la pauvreté, mais ils peuvent se révéler de puissants partenaires dans la lutte contre le changement climatique.

Pourrait-on ajouter un quatrième « gagnant » ?

Outre les trois avantages décrits plus haut, il pourrait bien y avoir un autre atout essentiel découlant de l'adoption à grande échelle de pratiques agro-écologiques par les agriculteurs.

Pour expliquer les changements du climat local, menaçant leur sécurité alimentaire, certains agriculteurs pointent du doigt la dégradation de l'environnement local et la déforestation. Selon un proverbe de la vallée du Rift, en Éthiopie, « les arbres font la pluie ». Ils apportent également fraîcheur et humidité et améliorent le microclimat local.

Les agriculteurs de la région de Shinyanga en Tanzanie et les sages du village malien de Tangala apportent les mêmes témoignages, confirmés par des enquêtes de terrain et des travaux de modélisation régionale.⁵⁸ L'une des conclusions est que les décisions des agriculteurs en termes d'emploi des terres, notamment la qualité du maintien des arbres, des herbes et de la matière organique du sol, affectent fortement les températures et les précipitations locales.⁵⁹ En effet, les schémas d'emploi des terres ont un impact sur le climat local comparable à celui des niveaux globaux de gaz à effet de serre.⁶⁰

Bien qu'ils soient importants, les changements locaux en matière d'emploi des terres ne sauraient remplacer les efforts pour répondre au changement climatique mondial, car le réchauffement global, s'il se poursuit, pourrait prendre le pas sur tout effet climatique local lié à l'emploi des terres. Les pratiques d'emploi des terres peuvent toutefois être un outil puissant pour modifier le climat local.

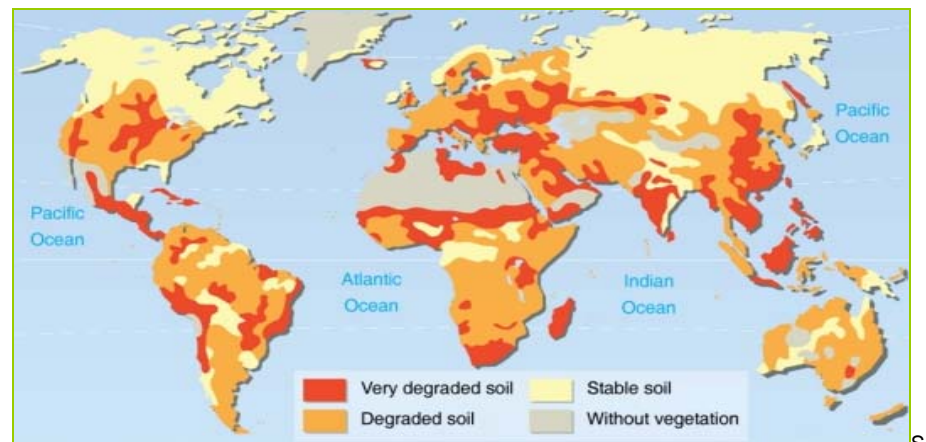
« Face aux changements climatiques dans de nombreuses régions du monde, des techniques d'agriculture durable ou de conservation doivent être mises en œuvre pour préserver les ressources en eau et prévenir la dégradation des sols et la déforestation. »

Recommandation d'un rapport d'étude de 2008 de l'administration américaine visant à éclairer les débats autour d'une nouvelle politique américaine en matière de sécurité alimentaire.⁶¹

L'approche agro-écologique en pratique : une adoption sporadique, un soutien limité

Malgré les nombreux mérites des pratiques agro-écologiques, leur adoption par les agriculteurs reste actuellement sporadique et limitée, en particulier parmi les agriculteurs vulnérables.⁶² Malgré quelques initiatives isolées de restauration environnementale, la dégradation massive des terres agricoles est l'une des preuves les plus indiscutables de la place limitée qu'occupe l'agriculture durable.⁶³

Figure n° 2. L'étendue de la dégradation des terres



Source : Philippe Rekacewicz, PNUE/GRID-Arendal, 2002.⁶⁴

Un sol dégradé est synonyme de production alimentaire réduite et de plus grande pauvreté. On estime que la dégradation des sols a entraîné une perte de 11,9 à 13,4 % de la production agricole mondiale sur les cinq dernières décennies.⁶⁵ Ces pertes affectent surtout les communautés pauvres, qui sont en outre les moins bien armées pour y faire face.

Alors que les perspectives sont encourageantes, de nombreux obstacles demeurent pour l'adoption de pratiques agro-écologiques par les agriculteurs, liés notamment à des orientations politiques ou des cadres réglementaires favorables à des stratégies basées sur des apports d'intrants massifs, qui négligent l'agriculture durable.⁶⁶ En l'absence de politique favorable, les réussites agro-écologiques au niveau local nécessitent généralement une implication active d'acteurs externes qui soutiennent les associations locales d'agriculteurs⁶⁷.

Parmi les obstacles potentiels à l'adoption de stratégies agro-écologiques par les agriculteurs, on peut citer les suivants :

Information : les agriculteurs peuvent méconnaître les pratiques agro-écologiques, qui n'ont peut-être pas été requises dans leur région par le passé si les terres étaient abondantes et le climat stable. Il se peut également qu'ils n'aient pas accès aux informations et aux formations pertinentes pour acquérir les nombreuses connaissances nécessaires à

ces pratiques.⁶⁸

Main-d'œuvre : ces pratiques peuvent se révéler très consommatrices de main-d'œuvre, du moins au moment de leur première mise en place, mais elles peuvent également permettre un gain de productivité par la suite. Planter des arbres demande du travail, mais les femmes n'ont alors plus à faire plusieurs heures de marche pour rapporter des fagots de bois à brûler. De même, la mise en place de méthodes de travail du sol en rangées exige un investissement initial supplémentaire en main-d'œuvre, mais facilite par la suite le désherbage.⁶⁹

Délais : de manière générale, ces pratiques ne portent leurs fruits que progressivement, ce qui peut constituer un problème pour les agriculteurs vulnérables préoccupés par leurs besoins à court terme.⁷⁰

Mode de faire-valoir : les agriculteurs doivent bénéficier d'un mode de faire-valoir qui les assure de tirer les bénéfices d'investissements sur le long terme en faveur de la qualité des terres.⁷¹

Coopération : certaines pratiques nécessitent des actions menées par des groupes d'agriculteurs, tels que l'étagement à flanc de colline afin de limiter l'érosion et de récupérer l'eau de ruissellement. Il est donc indispensable que des producteurs dynamiques s'associent à cette fin.⁷²

Un grand nombre de ces obstacles à l'adoption pourraient être surmontés si les états et les donateurs investissaient dans des institutions d'aide appropriées, telles que des organisations de producteurs, la protection sociale et les modes de faire-valoir. Le financement public pour l'adaptation au changement climatique et la sécurité alimentaire sont des opportunités précieuses pour y parvenir.

Menaces supplémentaires pesant sur les agriculteurs vulnérables

« Je suis convaincu que la terre va devenir l'un des meilleurs investissements de notre époque. À terme bien sûr, les prix alimentaires atteindront un niveau tel que le marché sera probablement inondé de denrées, suite au développement de nouvelles terres, de nouvelles technologies, ou bien des deux, et le marché haussier disparaîtra. Mais nous n'en sommes pas encore là. »

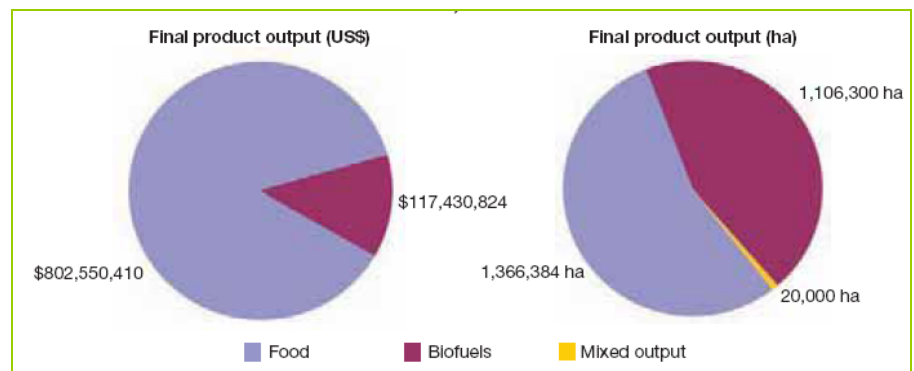
George Soros, grand investisseur institutionnel américain, juin 2009.⁷³

La pénurie de terres, de plus en plus criante, et les prévisions d'augmentation du prix de ces produits alimentent un vif intérêt pour l'acquisition de terres dans les pays en développement. Des grandes entreprises cherchent à produire des aliments, des biocarburants ou des crédits d'atténuation (on parle également de « compensation carbone ») menaçant l'accès à la terre des petits agriculteurs.⁷⁴ Si les droits sur les terres sont incertains ou informels, les agriculteurs vulnérables peuvent être victimes d'un « accaparement » de leurs terres. Bien sûr, les transactions foncières ne sont pas systématiquement indésirables. Mais sans l'appui institutionnel requis, les agriculteurs vulnérables peuvent être enclins à vendre à tout prix. Dans tous les cas, ces femmes et ces hommes risquent de se retrouver dépossédés de leurs biens et de leurs moyens de subsistance, et au final de perdre leur sécurité alimentaire.

Depuis 2004, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le volume de transactions foncières internationales en Éthiopie, au Mali, au Ghana, au Soudan et à

Madagascar a rapidement augmenté en raison des prix élevés des denrées alimentaires et des prévisions d'augmentation de la demande en biocarburants et en programmes d'atténuation du changement climatique.⁷⁵

Figure n° 3. Données relatives aux acquisitions de terres dans cinq pays entre 2004 et 2009



Source : FAO, FIDA et IIED (2009) « Land Grab or Development Opportunity? » (Accaparement des terres ou opportunités de développement ?)⁷⁶

120 fonds spéculatifs, fonds de retraite, sociétés agro-alimentaires et fonds de capital d'investissement ont récemment investi dans des terres agricoles dans les pays en développement.⁷⁷ L'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) estime que 15 à 20 millions d'hectares ont été négociés depuis 2006⁷⁸ et ces transactions foncières sont remarquables de par les surfaces concernées.⁷⁹ Le Tableau n° 1 indique qu'un milliard d'USD ont déjà été investis dans seulement cinq pays d'Afrique pour acquérir 2,5 millions d'hectares, soit une surface équivalente à celle de la Macédoine.

Tableau n° 1. Ventes de terres approuvées entre 2004 et début 2009⁸⁰

	Éthiopie	Ghana	Madagascar	Mali	Soudan	Total
Surface totale allouée (ha)	602 760*	452 000*	803 414*	162 850*	471 660*	2 492 684*
Nb. de projets approuvés (de plus de 1 000 ha)	157	3*	6*	7*	11*	184*
Plus grande parcelle allouée (ha)	150 000	400 000	452 500	100 000	109 200	
Total des investissements engagés (USD)	78 563 023*	30 000 000*	79 829 524*	291 988 688*	439 600 000*	919 981 235

Source : FAO, FIDA et IIED, « Land Grab or Development Opportunity? » (Accaparement des terres ou opportunités de développement ?)

* signale des données incomplètes.⁸²

« Les cultivateurs de soja sont arrivés. Ils ont lancé leur offensive sur la terre de nos proches dans le Parc national du Xingu. Ils ont causé beaucoup de destruction lâ-bas. Ils ont anéanti les forêts. Et ils font aussi la même chose ailleurs.

Davi Yanomami, un Indien Yanomami d'Amazonie brésilienne.⁸¹

Parallèlement, à cause de diverses barrières d'entrée et des économies d'échelle, les agriculteurs vulnérables ne pourront pratiquement plus accéder aux marchés mondiaux des denrées alimentaires, des biocarburants et du carbone sans transformation des institutions d'aide.⁸³ Au vu de ce fossé, la société civile, les états et les donateurs doivent s'assurer que les besoins des agriculteurs vulnérables sont satisfaits par le biais d'investissements publics, tout en envisageant la création de marchés en faveur des plus pauvres.

Sans la mise en place d'institutions adaptées et efficaces, les issues « gagnant-gagnant » cèderont la place à des situations voyant à nouveau les agriculteurs vulnérables floués. Des issues « perdant-perdant » sont également possibles si les dépenses de développement continuent de négliger les terres marginales et en cours de dégradation, et si les mesures face au changement climatique restent frileuses.

Pour garantir des issues positives plutôt que des conséquences néfastes pour les communautés marginalisées. Les technologies sont une composante essentielle de la réponse à la question de la sécurité alimentaire pour les agriculteurs vulnérables. Néanmoins, leur capacité à agir dépend énormément des institutions d'aide, tout comme leur autonomisation de manière générale. Celle-ci est également fonction de la capacité des institutions à refléter la diversité des communautés où se mêlent femmes et hommes, jeunes et anciens, des minorités ethniques et différentes religions.

« La sécheresse et la famine à Palamau font la Une car elles sont spectaculaires », remarque Narendra Chaubey, activiste politique dans l'État du Bihar, en Inde. « Mais elles demeurent des événements résultant d'un certain nombre de processus moins spectaculaires comme la déforestation, l'accaparement des terres et une mauvaise récupération de l'eau. »⁸⁴

3 Mettre les agriculteurs vulnérables au cœur de l'adaptation au changement climatique

La résilience concerne aussi bien les agriculteurs que leurs ressources. La résilience axée sur l'être humain consiste à travailler avec des communautés vulnérables pour développer leur résilience face à divers chocs. Toutefois, il est ici uniquement question de la nécessité de développer la résilience des agriculteurs face aux chocs climatiques, qui menacent directement la sécurité alimentaire. La résilience axée sur l'être humain implique bien plus que la simple adoption de technologies agricoles. Il s'agit notamment de renforcer les droits des agriculteurs vulnérables à s'attaquer à des problématiques institutionnelles essentielles dans le domaine de l'agriculture, ainsi que de consentir des investissements dans des secteurs soutenant l'agriculture (tels que la santé, l'éducation et les infrastructures). La résilience axée sur l'être humain comporte cinq principes qui doivent orienter la manière dont les investissements en faveur des communautés agricoles vulnérables sont conçus et mis en œuvre pour garantir qu'ils aident les agriculteurs dans leurs efforts d'adaptation au changement climatique et pour établir leur sécurité alimentaire.⁸⁵ Son impact est le plus prononcé lorsque certains aspects de la résilience axée sur l'être humain font actuellement défaut, c'est-à-dire là où les terres sont dégradées, où les personnes sont peu éduquées ou peu écoutées, où les institutions et les marchés offrent peu d'opportunités.

Principe n° 1. Restauration et diversification des ressources naturelles pour en assurer une gestion durable

La composante matérielle sous-jacente à la résilience axée sur l'être humain est une base de ressources naturelles restaurées et diversifiées. Celle-ci peut être garantie en promouvant l'adoption à grande échelle de pratiques agro-écologiques contribuant à la sécurité alimentaire et à la résilience climatique grâce au renforcement des ressources naturelles. À une époque où les prix des intrants flambent, où les ressources se raréfient et où les menaces climatiques se font plus pesantes, ces pratiques constituent de puissants leviers pour aider les agriculteurs à atteindre leurs différents objectifs. Toutefois, l'adoption à grande échelle de ces pratiques est conditionnée par un soutien institutionnel fort, comme en témoignent les quatre autres principes.

Principe n° 2. Création et renforcement d'institutions réactives et ancrées dans le contexte local

Pour relever les imposants défis en matière d'activités de subsistance, les agriculteurs vulnérables doivent avoir accès à des institutions efficaces et réactives vis-à-vis de leurs priorités et des contraintes aux niveaux local, national et mondial. Les principales institutions requises pour aider les agriculteurs sont les suivantes : marchés dotés de systèmes de régulation et réactifs aux besoins des agriculteurs vulnérables, services de conseils agricoles, droits de propriété garantis et protection sociale.⁸⁶ Ces institutions doivent être conçues pour remédier aux disparités hommes-femmes susceptibles d'entraver le bon déroulement des projets de développement. Elles doivent renforcer les ressources essentielles des ménages par le biais de l'accès à l'information, de formations, de programmes incitatifs et de crédits.

Les programmes, services et politiques en faveur des agriculteurs vulnérables doivent être ancrés localement et être adaptés au contexte local. L'appropriation communautaire des actions institutionnelles est indispensable. Les communautés agricoles doivent à la fois faire entendre leur voix vis-à-vis des priorités qui sont les leurs, et participer à l'élaboration d'actions dont elles pourront ainsi tirer profit et qu'elles pourront faire fructifier. L'efficacité des institutions requiert de fonder leurs initiatives sur des consultations participatives sollicitant l'implication active des communautés agricoles marginalisées dans l'élaboration des programmes et des politiques. La manière dont les institutions s'impliquent auprès des hommes et des femmes vulnérables est tout aussi déterminante et doit reposer sur un réel partenariat et sur un respect mutuel.

Principe n° 3. Promotion de modes de vie durables

L'une des principales manières d'étendre les choix de modes de vie des agriculteurs vulnérables passe par les marchés, en particulier ceux offrant des choix diversifiés et des conditions favorables. Les marchés peuvent constituer des sources de revenus supplémentaires pour les agriculteurs, qui peuvent également y trouver de nouveaux intrants agricoles et divers biens de consommation. Les facteurs de marché suivants sont particulièrement importants pour l'autonomisation des agriculteurs marginalisés : 1. Nouvelles technologies de production telles que des variétés de semences résistantes à la sécheresse ou aux parasites ; 2. Nouveaux types de marchés, notamment les marchés de produits à valeur élevée (biologique, commerce équitable, par exemple) et produits innovants ; et 3. Nouvelles structures facilitatrices telles que

des instruments financiers (comme le microcrédit, l'assurance des cultures et les plans d'épargne communautaires) et des infrastructures (comme des installations de traitement des cultures et des routes).

Outre les marchés, les choix de modes de vie des agriculteurs vulnérables peuvent également être étendus par le biais de programmes publics offrant une rémunération en échange de certains types de travaux. Par exemple, certains états proposent un salaire journalier pour les travaux sur des projets d'infrastructure locale dans le cadre de programmes de « filet de sécurité » dans les régions en situation d'insécurité alimentaire. Les états ou les donateurs peuvent également envisager des contreparties financières pour « services environnementaux rendus », à destination des agriculteurs dont les pratiques de gestion bénéficient à la société, par exemple ceux qui atténuent le changement climatique en « fixant » dans le sol ou dans la végétation le CO₂ atmosphérique.

Principe n° 4. Respect de l'équilibre hommes-femmes

Les femmes jouent généralement un rôle essentiel dans les communautés agricoles vulnérables de petite envergure. Elles sont communément les premières personnes à s'occuper des enfants, des personnes âgées et des malades. Elles sont souvent les principales productrices de cultures alimentaires et ce sont généralement elles qui vont chercher l'eau et le combustible pour leur foyer. Dans le même temps, les femmes sont particulièrement menacées par la faim et le changement climatique. Elles restent défavorisées à différents niveaux : au sein du foyer, dans les communautés et dans leurs interactions avec l'état, le secteur privé et les organisations de la société civile (OSC). Elles ont souvent un accès et une emprise limités sur les ressources essentielles du foyer, ainsi qu'un rôle marginale dans la prise de décision au sein du foyer.

De plus, de nombreuses sociétés rurales sont régies par des rôles fondés sur le genre, exposant davantage les femmes que les hommes aux impacts du changement climatique. Par exemple, le ramassage du bois et la collecte d'eau pour le foyer deviennent de plus en plus difficiles en raison du changement climatique. Si les ressources alimentaires sont insuffisantes ou inadaptées, les femmes et les filles sont généralement les premières à manger moins et moins bien. Enfin, si les ménages rencontrent des difficultés et ont besoin de davantage d'aide de leurs enfants, les filles sont les premières à être déscolarisées.

Les femmes doivent participer activement à l'élaboration des projets et des programmes pour garantir que les mesures mises en place ne vont pas à leur encontre. Par exemple, les programmes doivent être conçus de telle sorte que les femmes ne soient pas exclues de l'accès aux agents de développement, au crédit, aux intrants agricoles, aux installations de stockage et aux modes de faire-valoir. Les femmes doivent également avoir un accès sans entrave aux nouvelles opportunités telles que les

nouveaux marchés ou les programmes gouvernementaux impliquant des incitations financières à base communautaire. De manière générale, l'autonomisation des femmes doit rester une priorité, car l'issue positive du développement de la résilience dépendra de la capacité à répondre à leurs besoins et à leurs préoccupations (voir Encadré 3).⁸⁷ Les investissements dans les communautés agricoles marginales doivent notamment permettre aux femmes de participer activement aux prises de décisions au sein du foyer et de la communauté, et de faire entendre leur voix dans les débats nationaux. Au final, la résolution des rapports hommes-femmes engendrant insécurité alimentaire et vulnérabilité climatique pourrait abolir les principaux facteurs de privation et transformer les communautés.

Principe n° 5. Promotion de modes de décision respectueux des choix des agriculteurs

L'amélioration du mode de vie des agriculteurs vulnérables repose surtout sur leurs propres décisions. Un profond changement est requis pour accroître leur influence sur la prise de décision au sujet des programmes et des politiques qui les concernent. Cela implique de renforcer leur capacité à faire entendre leurs besoins, leurs exigences et leurs choix.

Encadré 2 : Raviver les connaissances locales pour faire face au changement climatique en Bolivie

Le département de Beni, en Bolivie, est sujet aux sécheresses et aux inondations. On y observe en outre une multiplication et une intensification de ces phénomènes en raison du changement climatique. Les agriculteurs locaux sont particulièrement vulnérables à ces chocs, tout comme les femmes, qui sont les principales productrices de cultures alimentaires dans ce secteur. Par chance, des travaux archéologiques et des recherches en développement ont révélé un système agraire ancestral utilisé par la civilisation pré-Inca, remis au goût du jour avec le soutien d'Oxfam International, avec des résultats spectaculaires.

Le système des « camellones » consiste à former des lits de semence surélevés afin de protéger les cultures contre les inondations. Ces lits de semence sont entourés de canaux de récupération et de stockage de l'eau. Les canaux offrent une irrigation naturelle protégeant contre la sécheresse tout en créant un habitat pour la faune et la flore aquatiques. Les plantes aquatiques sont utilisées en tant que fourrage ou disposées sur les arêtes afin de fertiliser le sol. Cette technique améliore les rendements de l'exploitation, confèrent une plus grande résilience climatique et constitue une alternative au rasage de la forêt tropicale pour l'agriculture, grâce à la restauration de terres dégradées.

Étant donné les perspectives prometteuses en matière de sécurité alimentaire malgré le dérèglement climatique, de nombreuses femmes se sont inscrites à ce programme qui est mené à l'échelle de chaque foyer dans certaines zones et au niveau collectif dans d'autres zones. Les

premiers résultats probants ont convaincu les autorités municipales de Trinidad d'inclure les « camellones » dans la stratégie locale d'atténuation des risques climatiques.

Au début, la communauté locale était sceptique, car chacun savait que le sol était très pauvre et le pensait inapte aux cultures. L'efficacité du système s'est toutefois révélée indéniable et est devenue source de fierté pour leur patrimoine ancestral. Un agriculteur témoigne : « La première fois que nous avons vu cela, nous étions curieux... puis lorsque nous avons vu le système à l'œuvre, il est devenu évident qu'il était très efficace. Nous sommes fiers qu'il ait été développé par nos ancêtres. »

Source : Programme Oxfam International en Bolivie, 2009.

L'accès aux informations pertinentes permet aux agriculteurs de prendre des décisions éclairées et de les formuler de manière efficace. L'information, notamment au sujet des technologies de production innovantes et des options de diversification, est une composante particulièrement précieuse pour aider les agriculteurs à s'adapter à des défis sans précédent. Les services de conseil agricole réactifs, les associations dynamiques d'agriculteurs et les initiatives d'autonomisation des femmes sont autant de facteurs essentiels pour l'accès des agriculteurs à l'information. Ce type d'institution renforce l'influence des agriculteurs dans la définition des priorités et dans l'élaboration des règles et des systèmes réglementaires les concernant.

Dans ce nouveau contexte d'influence des agriculteurs vulnérables, les mesures de résilience peuvent s'appuyer sur les connaissances locales et les pratiques traditionnelles. De telles innovations sont susceptibles d'être mieux adaptées à la culture et à l'environnement locaux, moins dépendantes d'intrants onéreux et plus acceptables pour les communautés. Les initiatives en faveur d'innovations en matière de résilience peuvent s'appuyer avantageusement sur les stratégies de résilience locales, mais doivent éviter les stratégies locales d'adaptation basées sur le dépouillement des actifs ou une rigueur accrue, comme la vente d'une partie du bétail pour l'achat de nourriture, ou encore l'augmentation des distances d'approvisionnement en eau et en combustible. Le mariage idéal de connaissances locales et externes pour faire face aux principaux défis en matière de mode de vie exige la participation pleine et entière des hommes et des femmes vulnérables, ainsi que des services de conseil responsabilisés.

4 Les principes dans la pratique

La résilience axée sur l'être humain implique d'abandonner une conception étroite (mais très répandue dans le domaine du développement agricole) qui privilégie les intrants externes, pour adopter une approche favorisant les technologies agro-écologiques et les institutions requises pour leur implémentation à grande échelle. Cette transition laisse entrevoir des résultats positifs pour les petits agriculteurs vulnérables, malgré la menace du changement climatique. La réussite exige de la classe politique qu'elle s'engage avec force à soutenir les agriculteurs vulnérables et à être à leur écoute quant à la meilleure manière de procéder. En d'autres termes, le succès du changement technologique dépend de la façon dont il est mis en œuvre et accueilli, et donc de la volonté politique, des institutions et des agriculteurs eux-mêmes.⁸⁸

Parmi les différentes formes d'aide institutionnelle requises pour promouvoir la résilience axée sur l'être humain, quatre types méritent une mention particulière. Il convient également d'évoquer un biais transversal.

Les politiques de développement sont biaisées en faveur des hommes. Par exemple, les données relatives à l'accès au crédit et aux droits fonciers formels au Kenya révèlent que les aides institutionnelles vont majoritairement aux hommes, malgré le fait que les femmes produisent, selon une estimation, 80 % des denrées alimentaires du Kenya.⁸⁹ L'insécurité des modes de faire-valoir et le manque de crédit entravent les investissements dans la terre, nuisant à la fois à la productivité des exploitations et à l'adaptation au changement climatique. Ces tendances sont gênantes et contre-productives. Lorsque les rôles et l'accès aux ressources et aux services sont fortement liés au genre, la prise en compte de ces schémas est déterminante pour la réussite des initiatives communautaires. Toutefois, dans de nombreux cas, les données relatives aux rapports hommes-femmes sont tout simplement inexistantes à l'heure actuelle, ce qui rend difficile l'appréhension des dynamiques essentielles et toute réaction efficace aux contraintes.

Poser des bases solides avec des droits de propriété garantis

L'approche agro-écologique peut promettre différents avantages, mais le fait de garantir les droits de propriété des agriculteurs vulnérables est un préalable incontournable.

Dans les pays en développement, les contrats de mode de faire-valoir sont souvent complexes. En Afrique, plus de 90 % des terres sont officiellement la propriété des états, tandis que les populations rurales ne détiennent que des droits coutumiers ou informels. Il en est de même pour des millions d'hectares en Asie et en Amérique latine. Certaines zones sont régies par des systèmes mixtes, à savoir avec des

modes de faire-valoir informels non reconnus en droit légal formel, mais acceptés et appliqués par les communautés locales.⁹⁰ Les petits agriculteurs ayant uniquement des droits *de facto* sur les terres peuvent alors être victimes d'un accaparement des terres et d'extorsions foncières.

Encadré 3 : Femmes, mode de faire-valoir et partage d'informations au Niger

À la fin des années 1970 et au début des années 1980, les foyers agricoles de Kollama Baba, au Niger, dans le Sahel, ont souffert d'un épisode d'insécurité alimentaire dû à une sécheresse extrême et à la dégradation des terres. À la fin des années 1980, les rendements avaient plongé de 90 %.

Grâce au projet de développement rural Tahoua de l'Agence de coopération technique allemande pour le développement (GTZ), les chefs de village et les représentants des collectivités locales ont octroyé à 250 personnes veuves ou divorcées de Kollama Baba des droits sur des parcelles de terre dégradée.

Les femmes ont ainsi créé l'Association des femmes de Kollama Baba et ont commencé à partager des informations et des ressources, dans une dynamique d'entraide pour le développement des parcelles de désert respectives grâce à des techniques de conservation du sol et de l'eau, ainsi que par le biais de la régénération des arbres. De nombreuses adhérentes se sont diversifiées dans le gombo, le dolique à œil noir et l'arachide, ce qu'elles n'auraient peut-être pas fait en l'absence d'organisation, le temps des femmes étant particulièrement limité en raison des occupations comme la garde des enfants, la collecte d'eau et les autres tâches ménagères. Désormais, les femmes sont actives au sein d'un comité villageois chargé de la protection des arbres. Plus confiantes, elles jouissent également d'une plus grande reconnaissance. Certaines d'entre elles emploient même des hommes.⁹¹

La nature formelle de leurs droits sur leurs terres a encouragé les femmes à travailler sur leurs terres avec la garantie de les garder. Les droits sur les ressources naturelles ont également été déterminants. Avant qu'un changement radical du code rural du Niger ne donne aux personnes des droits sur les arbres sur leurs terres, un tel projet aurait été impossible. Pendant des années, l'état était propriétaire des arbres des villageois et détachait des patrouilles sur les marchés pour s'assurer que personne ne vendait de produits issus de ces arbres. La modification du code rural a permis l'adoption à grande échelle de pratiques agro-écologiques. Ces changements ont entraîné la revégétalisation de 5 millions d'hectares de désert et ont permis un accroissement des ressources alimentaires suffisant pour nourrir 2,5 millions de personnes supplémentaires chaque année.⁹²

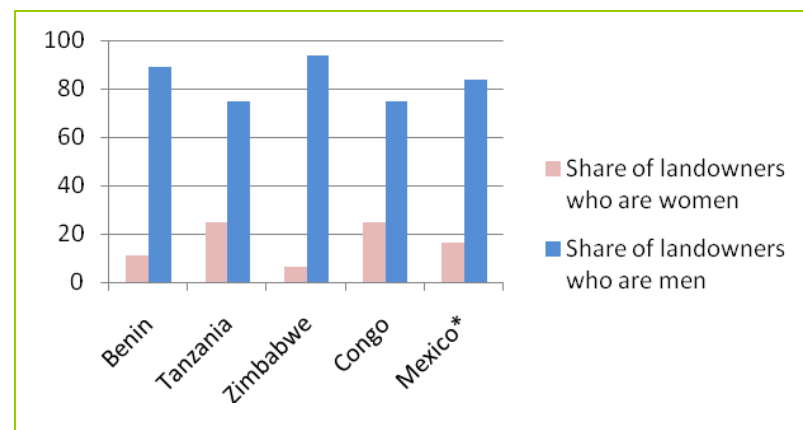
Il est évident que de solides garde-fous forts sont nécessaires pour protéger les petits agriculteurs face aux demandes croissantes sur leurs terres. Ces mesures impliquent la sensibilisation des agriculteurs à leurs droits sur les terres et aux procédures explicites pour la consultation locale et les mécanismes d'appel et d'arbitrage.

Les contrats de mode de faire-valoir sont importants dans les décisions de gestion des agriculteurs, indépendamment des considérations plus

vastes sur la participation au marché et les différends fonciers. Des études ont démontré que des droits garantis de propriété et sur les ressources naturelles encouragent les agriculteurs à privilégier la restauration et l'entretien de la qualité des terres par le biais d'actions comme la plantation d'arbres et la limitation de l'érosion, tandis que l'insécurité en matière de mode de faire-valoir peut les dissuader d'entreprendre de telles actions. L'une des solutions simples mise en œuvre dans certaines zones consiste à obtenir une reconnaissance formelle des droits de propriété coutumiers.⁹³

La question des terres est particulièrement épineuse pour les femmes, qui sont moins susceptibles d'être propriétaires terriennes et n'ont généralement que des « droits d'usufruit » négociés par un homme de leur entourage. En moyenne, les hommes possèdent près de trois fois plus de surface agricole que les femmes.⁹⁴ Ces réalités plaident contre la simple reconnaissance des droits coutumiers comme solution à la question des terres. Au bout du compte, l'insécurité des modes de faire-valoir réduit profondément la disposition des agriculteurs à s'investir pour leur terre, entraînant à la fois une chute des rendements et une plus grande vulnérabilité aux chocs climatiques. Pour être efficace à long terme, la réforme agraire doit remédier aux inégalités hommes-femmes.

Figure n° 4. Répartition hommes-femmes des terres



Source : Graphique Oxfam International d'après les données de la FAO, « Droit et genre : Les droits des femmes dans le secteur de l'agriculture ». ⁹⁵

*Les données sur le Mexique sont basées sur les niveaux d'adhésion dans les « ejidos », des organisations locales créées autour de la propriété foncière

Autonomisation des agriculteurs vulnérables par le biais d'une action collective

Les associations d'agriculteurs renforcent l'influence politique, économique et sociale des agriculteurs vulnérables sur les programmes et politiques qui concernent leurs communautés. En permettant à leurs membres de mutualiser leurs ressources, ces associations améliorent

l'accès des agriculteurs à l'information et aux marchés, réduisent les coûts de transaction de l'implication sur le marché, ouvrent davantage d'opportunités d'amélioration des compétences, soutiennent l'apprentissage continu et leur donnent plus de poids dans les négociations.⁹⁶

Les organisations d'agriculteurs offrent à leurs adhérents une vaste palette de services et d'avantages. Par exemple, les organisations du Kenya, du Malawi et d'Éthiopie offrent un accès au développement (57 % des organisations), aux marchés (39 %), aux intrants (33 %), aux plateformes de sensibilisation et d'élaboration de politiques (33 %), ainsi qu'à des services financiers (28 %).⁹⁷

Les femmes ont souvent le plus grand mal à rejoindre une organisation formelle de producteurs et à bénéficier des mêmes avantages que les autres membres.⁹⁸ Elles sont sous-représentées dans les grandes organisations formelles de producteurs, telles que les coopératives et leurs syndicats, qui restreignent souvent l'adhésion aux chefs de famille⁹⁹ ou aux propriétaires terriens.¹⁰⁰ Par exemple, en Ouganda et au Kenya, les membres de coopératives agricoles sont surtout des hommes (76 % et 75 %, respectivement).¹⁰¹ Les obstacles à l'adhésion incluent également le capital temps et le capital social requis pour participer aux réunions et aux prises de décisions. Pour que les associations d'agriculteurs bénéficient également aux femmes, ces dernières doivent pouvoir devenir membres à part entière, s'impliquer dans les débats importants et formuler leurs intérêts afin qu'ils soient pris en compte dans les décisions majeures.

Encadré 4 : Restauration de la production et adaptation aux menaces climatiques dans l'Andhra Pradesh, en Inde

Il fut un temps où l'eau était disponible en grande quantité dans le district d'Anantapur dans l'Andhra Pradesh, une région sujette à la sécheresse. Ces dernières années, les terres sont devenues sèches, improductives et pauvres. Avant, un cours d'eau venant des collines avoisinantes irriguait les champs. Les agriculteurs cultivaient du riz, des légumes et des dattes, sans parler du fourrage en quantité suffisante pour nourrir le bétail. La population ne manquait jamais de nourriture. Dernièrement, les températures estivales ont augmenté et les précipitations se sont faites rares et capricieuses. Le cours d'eau s'est asséché. Auparavant limitées à un épisode de sécheresse tous les 2 à 3 ans, les sécheresses successives ont provoqué la désertification des terres agricoles. La production agricole a plongé, tandis que le nombre de têtes de bétail a fortement reculé et les coopératives agricoles ont été dissoutes. De nombreuses personnes sont parties chercher du travail en ville.

Que s'est-il passé ? Les saisons changent, les pluies arrivent en retard et les précipitations abondantes se font rares. Les températures et les précipitations ne sont plus favorables aux cycles de culture. Par ailleurs, les forêts des collines environnantes ont été rasées et une grande partie des structures traditionnelles de stockage et de conservation de l'eau a disparu pendant le siècle écoulé, après le retrait des autorités coloniales. Ces facteurs ont entraîné l'érosion du sol et ont modifié le microclimat de la région.

Malgré tout, les activités de subsistance agricoles font un retour audacieux dans quelque 200 villages du secteur. Récemment, Oxfam International a aidé les agriculteurs à employer des engrais et des pesticides naturels à la place des intrants chimiques, afin de fixer les nutriments dans le sol. Les pratiques d'exploitation durables ont permis une meilleure production des cultures et davantage de fourrage. Oxfam International a également aidé des agricultrices et des agriculteurs à s'organiser et à créer des liens avec les ONG et les collectivités locales. La communauté applique désormais sa décision d'interdire aux résidents de couper des arbres, tout en en plantant de nouveau et en mettant en œuvre des mesures de conservation du sol et de l'eau.

Les résultats sont déjà spectaculaires. Les nappes phréatiques se sont reconstituées, permettant l'apparition naturelle de petites oasis de palmiers-dattiers. Maintenant, les groupes de femmes cultivent, récoltent et vendent des anones cœur de bœuf, du neem, de la feuille de moduga, des noix de lavage et des fruits (regu). Les résidents vendent des dattes et avec les palmiers-dattiers, ils font également des tapis, des paniers et du chaume, générant ainsi des revenus résistants aux chocs climatiques.

Source : Programme d'Oxfam International en Inde, 2009.¹⁰²

Il existe également des inégalités entre les associations d'agriculteurs. Les associations les mieux organisées et avec des ressources plus favorables sont avantagées par rapport à celles constituées d'agriculteurs plus vulnérables, en particulier dans l'arène politique nationale et sur les marchés nationaux ou mondiaux.¹⁰³ Les associations d'agriculteurs vulnérables doivent donc bénéficier d'une aide institutionnelle garantissant qu'elles disposent des outils appropriés pour une organisation efficace.

Les associations d'agriculteurs peuvent aider les communautés à développer leur résilience. Entre 1982 et 2002, la part des villages ayant des associations de producteurs est passée de 21 % à 91 % au Burkina Faso, pour mieux faire face aux crises humaines et environnementales causées par la sécheresse chronique.¹⁰⁴ Étant donné leurs multiples fonctions, les associations d'agriculteurs peuvent contribuer à promouvoir l'adoption de pratiques agricoles durables et faciliter la participation des agriculteurs dans la conception de contreparties financières pour les services environnementaux, afin de garantir leur accessibilité aux agriculteurs les plus vulnérables.

Comblent le fossé de l'information grâce à des services de conseils agricoles

L'information est un élément clé de l'aide aux agriculteurs face à la faim et au changement climatique. Les agriculteurs peuvent méconnaître les meilleurs moyens de s'adapter au changement climatique ou de saisir des opportunités d'atténuation, étant donné la nouveauté de ces défis. Afin d'apporter une réponse efficace, ils peuvent avoir besoin

d'informations sur les prévisions climatiques, sur les innovations technologiques adaptées au contexte local et sur les signaux d'un marché en pleine mutation. C'est précisément le rôle des services de conseils agricoles. Traditionnellement, les états informaient les agriculteurs par le biais d'« agents de développement ». Aujourd'hui, de nombreux pays ont aussi d'autres prestataires tels que les organisations à base communautaire, les associations d'agriculteurs et les sociétés privées. De tels systèmes pluralistes permettent de garantir des prestations plus appropriées au contexte local, plus rentables et plus en phase avec les besoins des agriculteurs.¹⁰⁵

L'une des approches prometteuses implique des « écoles de campagne pour les agriculteurs » installées dans les villages. Celles-ci proposent des formations pratiques aux méthodes de gestion innovantes des exploitations, ainsi que des discussions sur les principes écologiques sous-jacents à ces méthodes. Une autre approche est la projection de films éducatifs dans les villages, suivie de discussions avec des agents de développement au sujet des applications pertinentes pour le contexte local.

Le rôle des services de conseils agricoles peut aller bien au-delà de la simple transmission de l'information. Ces services peuvent soutenir la formation de groupes d'agriculteurs, lier les communautés aux marchés ou s'impliquer dans le développement participatif de nouvelles techniques. Les agents peuvent également faire office d'intermédiaires honnêtes entre les agriculteurs et des partenaires comme les acheteurs de crédits carbone ou les institutions en charge de la distribution des investissements pour l'adaptation.¹⁰⁶

Malgré les initiatives gouvernementales pour l'accès équitable aux services de conseils, ceux-ci restent biaisés en faveur des hommes pour diverses raisons complexes. Une récente étude a révélé quatre obstacles majeurs à la prestation équitable de services de conseils. 1. La conception culturelle forte selon laquelle « les femmes ne cultivent pas ». Ainsi, les femmes ne sont souvent pas considérées des agricultrices à part entière, malgré leur implication réelle dans l'agriculture, car ce n'est généralement pas elles qui passent la charrue à bœufs ou ensemencent les champs. 2. Les conseillers masculins éprouvent des difficultés à travailler avec des femmes agricultrices, en raison de la résistance culturelle à entrer en contact avec « les femmes d'autres hommes », bien que cet obstacle soit de plus en plus rare grâce au nombre croissant de femmes parmi les agents et au développement des associations de femmes. 3. La formation des conseillers tend à être très axée sur l'aspect technique des choses, prêtant peu d'attention à l'organisation des communautés et à la question hommes-femmes. 4. Les systèmes d'incitation régissant le travail des conseillers. Ces systèmes tendent à les récompenser lorsqu'ils parviennent à convaincre des agriculteurs d'opter pour des solutions technologiques à base d'intrants externes plutôt que de se concentrer sur la prestation de services motivés par la demande.¹⁰⁷ Ces observations réalisées en Inde, au Ghana et en Éthiopie fournissent un certain éclairage, mais il est évident que la dynamique hommes-femmes varie énormément d'un endroit à l'autre.

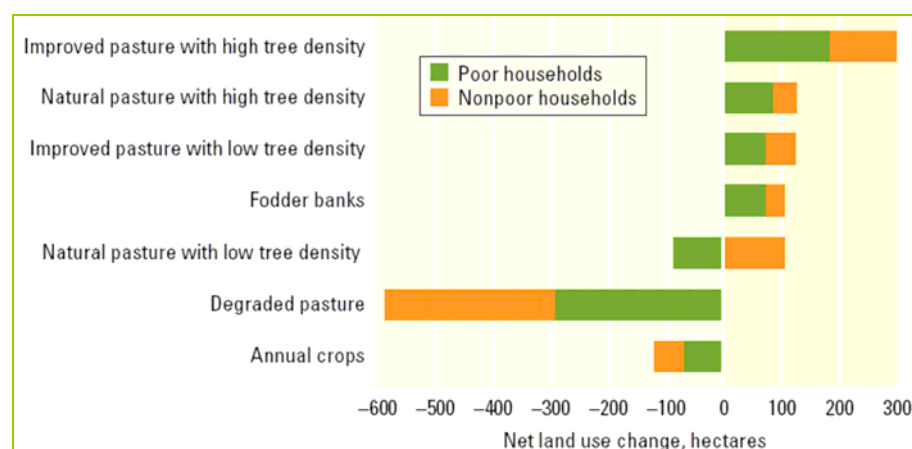
Création de mesures incitatives par le biais de contreparties financières pour les services environnementaux

« Les parcelles boisées sont rasées, car c'est l'unique opportunité pour les habitants de réaliser un profit. En l'absence de financement pour la défense des arbres, il faut les couper pour en tirer un bénéfice. Je ne sais pas comment cela pourrait fonctionner dans les détails, mais l'état pourrait proposer des subventions pour toute plantation d'une surface donnée de telle ou telle essence. »

Balaku Yofesi, agriculteur et président d'une association de producteurs dans l'ouest de l'Ouganda.¹⁰⁸

L'adoption de pratiques agro-écologiques peut être encouragée par des programmes prévoyant des contreparties financières pour les services environnementaux, rétribuant les utilisateurs des terres en échange de certaines actions. Des programmes de ce type suscitent un intérêt croissant, mais restent balbutiants.¹⁰⁹ Les motifs de contreparties sont multiples et pourraient inclure la prestation de services tels que la « fixation » du carbone atmosphérique, l'aménagement de bassins versants ou la préservation de la biodiversité. Ces contreparties financières pourraient constituer un bon moyen pour surmonter les divers obstacles à l'adoption de pratiques agro-écologiques, notamment les coûts associés à la période initiale avant tout retour sur investissement.¹¹⁰ Les premières expériences semblent indiquer que de telles mesures incitatives sont très efficaces (voir Figure n° 5).

Figure n° 5. Restauration des pâturages dégradés au Nicaragua moyennant contreparties financières pour les services environnementaux



Source : Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Banque mondiale.¹¹¹

Les contreparties financières pour les services environnementaux pourraient être distribuées par le secteur public ou privé. Les programmes du secteur public pourraient impliquer des contreparties financières pour l'adoption de certaines pratiques, par exemple pour chaque hectare exploité selon le principe du travail minimum du sol ou pour chaque arbre planté. Les contreparties financières du secteur privé pourraient mettre les agriculteurs en lien avec le marché du carbone, les prestataires touchant une somme donnée pour chaque tonne de carbone fixée.

Les programmes du secteur public seront particulièrement utiles pour la création de mesures incitatives dans les régions les plus pauvres ou

les plus reculées. De tels programmes constitueraient une utilisation appropriée des financements pour l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement, car ils encourageraient l'adoption de pratiques agro-écologiques pour développer la résilience.

L'un des premiers exemples de programme de ce type remonte à 1984-1985, avec un grand programme « nourriture contre travail » mené au Burkina Faso. Inspiré d'un projet d'agroforesterie probant mené par Oxfam International, ce programme avait été mis en place en réaction à une grave famine. Bien que la majorité des agriculteurs qui avaient adopté les techniques de conservation du sol et de l'eau à petite échelle dans ce cadre ont brusquement abandonné ces techniques lorsque le programme a touché à sa fin, certains ont continué et ceux qui avaient arrêté ont fini par revenir à ces techniques en voyant les avantages à long terme de telles pratiques en matière de sécurité alimentaire et de résilience.¹¹² Ce type de programme avec des contreparties financières peut ainsi agir comme un catalyseur important dans la promotion d'une utilisation étendue de ces techniques et peut éventuellement faire office de « plan auxiliaire » de protection sociale garantissant l'accès à la nourriture pour tous pendant les crises.

Toutefois, malgré ces idées, les petits agriculteurs dans les régions marginalisées sont ceux qui souffrent le plus du changement climatique et qui bénéficient le moins des mesures institutionnelles pour y faire face. Cette situation reste profondément injuste.

5 Un intérêt politique croissant synonyme d'augmentation de l'investissement public ?

Politique en matière de sécurité alimentaire

« Nous devons tirer parti des synergies entre les initiatives de relance économique et les mesures de lutte contre les changements climatiques en encourageant la croissance verte et le développement durable à l'échelle mondiale. »

Déclaration finale, Sommet du G8, juillet 2009.¹¹³

Les investissements dans l'agriculture des pays en développement ont considérablement reculé ces dernières décennies, pour diverses raisons. L'aide aux pays en développement (APD) pour l'agriculture a reculé de 75 % depuis une vingtaine d'années, passant d'environ 20 milliards d'USD par an au milieu des années 1980 à seulement 4 milliards d'USD par an ces dernières années. Les donateurs dépensent actuellement deux fois plus sur les actions d'urgence que sur l'agriculture, alors qu'il serait bien moins onéreux de soutenir la production agricole pour prévenir les crises plutôt que de réagir aux crises lorsqu'elles surviennent. Par exemple, les actions de prévention visant à réduire le risque de récoltes déficitaires coûteraient quinze fois moins par personne que l'envoi d'aide alimentaire aux personnes touchées par la faim, contraintes à délaisser leurs terres devenues inexploitable.¹¹⁴

Les investissements dans ce domaine sont souvent axés sur les intrants externes et les stratégies d'irrigation de grande envergure, sur les terres à fort potentiel, afin de dynamiser la production alimentaire et les revenus d'exportation tout en créant des emplois. Dans le même temps, les agriculteurs vivant sur des terres marginales ont été largement négligés, tout comme les stratégies d'agriculture durable. Les investissements du secteur privé dans les zones agricoles marginales sont également faibles, étant donné la difficulté à trouver des investissements rentables dans ces zones.¹¹⁵

Avec plus d'un milliard de personnes souffrant de la faim dans le monde et des catastrophes de plus en plus nombreuses, il n'est pas surprenant que les états aient formulé des déclarations internationales fortes sur la nécessité d'éradiquer la faim. En 1996, la célèbre déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale a vu les états réaffirmer le droit universel à accéder à une nourriture saine et nutritive, et plaider leur volonté politique de garantir la sécurité alimentaire pour tous. En 2000, la communauté internationale a adopté les OMD, s'engageant à « ne [ménager] aucun effort pour délivrer nos semblables – hommes, femmes et enfants – de la misère, phénomène abject et déshumanisant ».

Mais une fois de plus, le fossé est grand entre rhétorique et réalité. Par exemple, nous en sommes maintenant à plus de mi-parcours de la date butoir (2015) avant laquelle les OMD doivent être atteints et les

principaux objectifs tels que l'éradication de la pauvreté restent toujours aussi insaisissables.

Plus récemment, lors du sommet de juillet 2009, les dirigeants du G8 ont déclaré que l'agriculture et la sécurité alimentaire devaient être placées au cœur des priorités internationales. Ils se sont engagés à débloquer 20 milliards d'USD sur les trois prochaines années pour contribuer à la réalisation de ces objectifs, en particulier par le biais d'investissements en faveur des petits agriculteurs dans les pays en développement.

Cela peut sembler encourageant, mais on ne compte plus les promesses non tenues des anciens sommets du G8, et rien ne précise dans la déclaration qu'il doit s'agir de nouveaux financements.¹¹⁶

Les dirigeants du G8 se sont également engagés à initier la mise en œuvre d'une nouvelle structure multilatérale, le Partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GPAFS) avant fin 2009. Le GPAFS vise à renforcer la coopération internationale en faveur de la sécurité alimentaire et du développement agricole. Pour véritablement faire reculer la faim dans le monde, il doit privilégier les financements, les politiques et les mesures appropriés pour aider les agriculteurs à s'adapter au changement climatique.

Politique relative au changement climatique

« L'augmentation substantielle des investissements dans l'agriculture est le meilleur moyen de renforcer sa résilience au changement climatique ; l'intégration totale de l'agriculture dans l'accord qui sera conclu à Copenhague [...] est une nécessité absolue ; les mécanismes financiers destinés à rétribuer les agriculteurs pour [...] les services rendus à l'écosystème [...] sont impératifs pour obtenir des résultats tangibles sur le terrain. »

Ajay Vashee, Président de la Fédération internationale des producteurs agricoles, regroupant 120 organisations nationales d'agriculteurs de 80 pays, septembre 2009.¹¹⁷

Les petits agriculteurs sont également directement concernés par les négociations et décisions portant sur l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques.

La Banque mondiale a revu à la hausse ses estimations du coût de l'aide aux pays en développement pour l'adaptation au changement climatique, les portant à 75-100 milliards d'USD par an, un montant supérieur à ce que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et d'autres institutions avaient prévu. Toutefois, cette estimation tient uniquement compte de facteurs « durs » tels que les coûts d'infrastructure, négligeant les aspects institutionnels du renforcement des capacités, comme la formation des agriculteurs à la gestion de l'eau. L'estimation ne tient pas compte du coût des conséquences climatiques catastrophiques, telles que des chocs brutaux ou un réchauffement plus rapide qu'actuellement envisagé, ou des implications potentiellement étendues de l'adaptation en cas de changement rapide inattendu. Elle n'inclut pas non plus les impacts sur les secteurs économiques tels que le tourisme.

Pourtant, la fourchette de 75 à 100 milliards d'USD reste modeste par rapport aux dépenses mondiales pour la défense, s'élevant en 2008 à 1 200 milliards d'USD.¹¹⁸ Le financement actuel pour permettre l'adaptation aux changements climatiques est dérisoire, avec seulement 843,5 millions d'USD promis et 123,8 millions réellement débloqués jusqu'en septembre 2009.¹¹⁹

« Lorsque les Africains arriveront à Copenhague en fin d'année, ils auront un message important à porter à leurs pairs : un accord sur le changement climatique sans composante agricole sera inacceptable pour l'Afrique. »

Lindiwe Mejele Sibanda, PDG du réseau FANRPAN (Food, Agriculture, Natural Resources Policy Analysis Network).¹²⁰

Parmi les premières initiatives d'adaptation, on peut citer les Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA), qui identifient les projets d'adaptation prioritaires dans les pays les moins développés. Tandis que des documents de projet ont été préparés pour 48 pays, seuls trois projets sur les centaines proposés ont été financés, témoignant bien de la difficulté à obtenir les fonds. Toutefois, une mise en œuvre précoce semble désormais probable, car le financement des PANA est devenu une priorité dans les négociations internationales sur le climat.¹²¹ Ces programmes ne constituent toutefois que la partie émergée de l'iceberg des actions à entreprendre.¹²²

De manière plus générale, les pays développés doivent passer à l'action et fournir des financements majeurs pour l'adaptation de sorte à ce que les pays en développement puissent commencer à prendre des mesures, à tester des projets pilotes et à développer des plans d'adaptation sur le long terme. Les pays en développement autres que les moins développés doivent également passer à l'action.

Dans le cadre d'efforts plus vastes pour la promotion de l'atténuation du changement climatique dans des secteurs spécifiques, une aide pourrait également être proposée pour des actions d'atténuation dans le secteur agricole des pays en développement, avec un accent particulier sur les petits agriculteurs vulnérables. Les efforts de ce type doivent en même temps chercher à promouvoir l'adaptation au changement climatique en renforçant la résilience des agriculteurs vulnérables.

À ce jour, les projets d'agriculture ne représentent qu'une fraction minime des efforts globaux d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, mais les perspectives de croissance sont énormes. Certaines questions restent en suspens, notamment celle de savoir dans quelle mesure les communautés pourront en bénéficier, et il existe des craintes que les projets d'atténuation ne conduisent les agriculteurs vulnérables à perdre leurs terres. Toute la difficulté est de s'assurer que les politiques régissant ces efforts sont intelligentes et favorables aux plus pauvres, et que les institutions de protection nécessaires sont présentes et fonctionnent de manière équitable. Les dirigeants qui se réunissent à Copenhague devront relever ces défis.

Au total, Oxfam International estime que 150 milliards d'USD par an seront nécessaires pour répondre aux besoins essentiels des pays en développement en termes d'adaptation et d'atténuation. Malheureusement, certains pays continuent de se quereller autour de négociations internationales sur le changement climatique, et une issue positive est loin d'être garantie.¹²³ Le contraste est violent avec la vitesse à laquelle les états riches sont récemment parvenus à débloquent des fonds considérables pour la remise à flot des banques, comme les 170 milliards d'USD que l'administration américaine a donnés au géant sinistré de l'assurance AIG fin 2008.¹²⁴ Il est clair que quand il y a la volonté, tout est possible.

Mettre en relation sécurité alimentaire et changement climatique

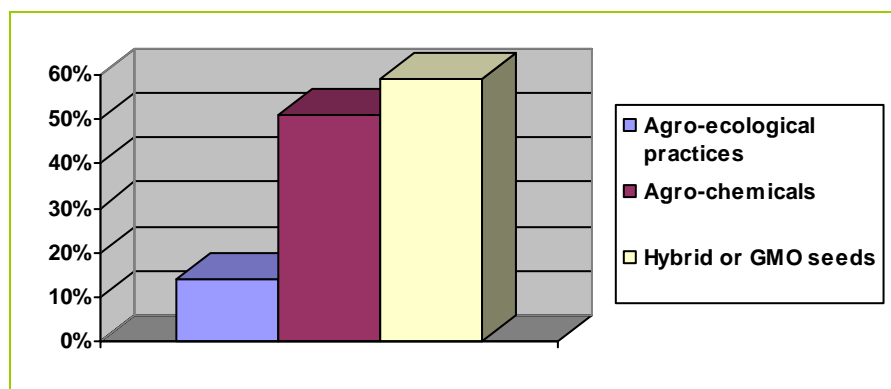
« Copenhague sera l'opportunité de veiller à ce que des effets gagnant-gagnant se réalisent dans le monde entier », affirmait Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, lors d'une rencontre organisée entre hauts représentants en juin 2009. Il a notamment souligné les liens qui unissent sécurité alimentaire, adaptation et atténuation dans les petites communautés agricoles. Les déclarations de ce type sont marquantes, mais il est désormais temps de passer du discours à l'action. Les dirigeants des pays en développement comme des pays développés doivent s'attaquer à cette situation de sécurité alimentaire précaire et aux impacts du changement climatique menaçant les agriculteurs les plus vulnérables.

L'un des points d'achoppement des négociations internationales actuelles sur le changement climatique porte sur la nécessité ou non de financements « supplémentaires » pour aider les communautés vulnérables à s'adapter au changement climatique.

Les sceptiques avancent que les besoins d'adaptation seront pris en charge via les canaux existants et qu'un financement supplémentaire pour l'adaptation n'est pas nécessaire. Cet argument ne tient pas, comme le démontre l'exemple des pratiques agro-écologiques.

Les pratiques agro-écologiques peuvent permettre simultanément d'atteindre la sécurité alimentaire, et de participer à l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques. Toutefois, les financements actuels ne favorisent pas ce type de pratiques. Par exemple, seuls 14 % des financements de la Facilité de l'Union européenne en faveur de la sécurité alimentaire (d'un montant total d'un milliard d'euros) incluaient une composante agro-écologique, tandis que 59 % impliquaient des variétés de semences améliorées et 51 % des intrants chimiques (voir Figure n° 6). Dans le monde, les donateurs ont alloué une part très faible de l'APD à l'agriculture pour combattre les effets du changement climatique.¹²⁵

Figure n° 6. Projets actuels de l'UE pour la sécurité alimentaire dans les communautés agricoles vulnérables, montrant le faible poids donné à l'agriculture durable¹²⁶



Source : Graphique Oxfam International basé sur les données des documents de subvention du programme de l'UE « Food Facility » pour la période 2009-2011.¹²⁷

L'aide pour les autres mesures d'adaptation est tout aussi faible,¹²⁸ alors que l'adaptation pose des défis considérables. Étant donné la situation, il est évident que tout nouveau financement pour l'adaptation des communautés vulnérables offrirait des avantages supplémentaires.

Le financement public de projets d'adaptation au changement climatique ou de sécurité alimentaire ne doit pas être considéré comme une distribution d'argent, mais bien comme un investissement dans des personnes ayant la capacité de proposer des solutions, à la charge des pays qui sont à la fois responsables des émissions et les plus à même de payer.

6 Conclusions et recommandations

« Pour être un succès, [le sommet de Copenhague sur le climat] devra notamment découler sur des actions incitatives visant à ce que les secteurs de l'agriculture et de la foresterie adoptent des mesures d'atténuation décisives. »

Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, juin 2009.¹²⁹

Le changement climatique représente une menace importante pour les hommes et les femmes des pays en développement, déjà bien souvent en situation d'insécurité alimentaire. Les petits agriculteurs travaillant sur des terres marginalisées et dégradées sont particulièrement vulnérables. Différentes innovations seront requises pour que ces personnes s'adaptent au changement climatique et puissent garantir leur sécurité alimentaire : prévisions météorologiques, accès à des semences améliorées et mesures de protection sociale en cas de récolte déficitaire. Les pratiques agro-écologiques sont particulièrement prometteuses, en ceci qu'elles peuvent contribuer simultanément à la sécurité alimentaire, à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation du changement climatique. Autre point, peut-être le plus important : les intrants requis sont entre les mains des agriculteurs eux-mêmes. Pour généraliser ce type de résultat, les agriculteurs doivent être aidés, protégés et soutenus par des institutions adaptées qui reflètent leur situation. La résilience axée sur l'être humain propose des principes pour y parvenir.

De par son propos axé sur les petits agriculteurs et les pratiques agro-écologiques, ce document ne porte que sur une partie des défis bien plus vastes en matière de sécurité alimentaire et d'adaptation. Néanmoins, il souligne les priorités urgentes pour garantir la sécurité alimentaire malgré l'intensification des menaces climatiques.

Étant donné le niveau actuel de l'insécurité alimentaire et l'aggravation des risques liés au changement climatique, de nouveaux investissements ambitieux sont requis pour renforcer la résilience des communautés agricoles vulnérables. Pour garantir un changement institutionnel à grande échelle et une véritable autonomisation, ces investissements doivent suivre les principes de la résilience axée sur l'être humain. Les nations donatrices et les pays en développement doivent donc trouver un moyen de soutenir ces mesures avec vigueur. Heureusement, ces types d'investissements offrent des retombées conséquentes, alliant des revenus encourageants pour les agriculteurs menacés et des avantages majeurs pour le monde dans son ensemble.

Oxfam International a formulé les recommandations suivantes à l'attention des états et des agences d'aide

- **Investir davantage dans l'agriculture** en privilégiant les approches agro-écologiques, indispensables pour améliorer la sécurité alimentaire et aider les agriculteurs vulnérables à s'adapter aux changements climatiques et à participer à son atténuation.

- **S'engager à investir 150 milliards d'USD pour l'atténuation et l'adaptation des populations des pays du Sud aux changements climatiques.** Ces financements doivent être additionnels à l'APD, que les pays riches se sont engagés à porter à 0,7 % de leur PNB d'ici à 2015.
- **Promouvoir la résilience des populations rurales pour aider les petits exploitants vulnérables à garantir leur sécurité alimentaire et à s'adapter au changement climatique.**
- **Tirer parti de l'énorme potentiel de l'agriculture des pays en développement pour contribuer à l'atténuation.** Les éleveurs et les agriculteurs (notamment les groupes particulièrement exposés comme les femmes) doivent être considérés comme des partenaires essentiels dans la lutte contre le changement climatique.
- **Privilégier les investissements en faveur des petits exploitants travaillant sur des terres marginales et dégradées.**
- **Déployer à plus grande échelle les mesures éprouvées au sein de communautés.** Notamment, promouvoir les pratiques agro-écologiques.
- **Cibler les investissements publics pour combler les lacunes du secteur privé.** Les investissements en faveur de la sécurité alimentaire et de l'adaptation doivent privilégier les zones marginales présentant peu d'intérêt financier pour les investisseurs, mais rassemblant la plupart des agriculteurs vulnérables.
- **Faire tomber les obstacles institutionnels auxquels sont confrontées les femmes agricultrices.** Former des agents de développement pour répondre aux besoins spécifiques des femmes agricultrices et recruter des femmes pour travailler en tant qu'agents de développement. Protéger les droits des femmes grâce à la mise en place rapide d'un registre foncier communautaire. Améliorer l'accès des femmes aux intrants, aux technologies et aux services financiers.
- **Tenir des statistiques sur l'égalité hommes-femmes,** étant donné l'importance du sujet pour comprendre la dynamique essentielle de la réduction de l'insécurité alimentaire et de l'adaptation au changement climatique.
- **Tirer parti des importants recoupements entre les mesures d'adaptation et d'atténuation dans le domaine de l'agriculture.**

Notes

- ¹ Bolivia Information Forum (2009), « Bolivia Information Forum Bulletin – Special Edition: Focus on Climate Change », octobre 2009.
http://www.boliviainfoforum.org.uk/documents/752261669_BIF%20Bulletin%20Special%20Edition_Focus%20on%20Climate%20Change.pdf.
- ² Calculs Oxfam basés sur des données fournies par Kate Sebastian, 2009.
- ³ P. Hazell, R. Ruben, A. Kuyvenhoven et H. Jansen (2007), « Development Strategies for Less-Favored Areas », E. Bult et R. Ruben (eds.), *Development Economics between Markets and Institutions: Incentives for Growth, Food Security and Sustainable Use of the Environment*, Mansholt Publication Series, Volume 4, Pays-Bas : Wageningen Academic Publishers.
- ⁴ J. Pender et P. Hazell (2000), « Promoting Sustainable Development in Less-Favored Areas », 2020 Vision Paper for International Food Policy Research Institute. Washington DC : Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires.
- ⁵ La plupart de ces agriculteurs vulnérables sont pauvres et souffrent déjà de la faim. Sur les 1,4 milliards de personnes vivant actuellement dans une extrême pauvreté, survivant avec au maximum 1,25 USD par jour, 1,05 milliards de personnes résident dans des zones rurales et tirent leur moyen de subsistance de l'agriculture (site Web du Fonds international pour l'agriculture et le développement), principalement sur des terres marginales (voir Pender et Hazell, 2000). Une grande partie vit en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, où des conditions d'extrême pauvreté se conjuguent généralement à la faim (voir les statistiques sur la faim du Programme alimentaire mondial à l'adresse www.wfp.org/hunger/stats et le document du Bread for the World Institute (2009), « Global Hunger Report 2009 – Global Development: Charting a new course » (19^e rapport annuel sur l'état de la faim dans le monde), tableau de données sur la faim et la malnutrition, Washington DC : Bread for the World Institute.
<http://www.hungerreport.org/2009/assets/HRDATA/Datatable1.pdf>).
- ⁶ Cette définition a été initialement adoptée lors du Sommet mondial sur l'alimentation de 1996 et a été approuvée par la plupart des états. <http://www.who.int/trade/glossary/story028/en/>. Voir FAO (1996), « Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation de 1996 », Rome : FAO.
<http://www.fao.org/docrep/003/w3613f/w3613f00.HTM>.
- ⁷ Bread for the World Institute (2009), « Global Hunger Report » *op. cit.*
- ⁸ FAO (2002), « *Agriculture mondiale : horizon 2015/2030* », Rome : FAO.
<http://www.fao.org/docrep/004/Y3557F/Y3557F00.HTM>.
- ⁹ Programme alimentaire mondial (2009), <http://www.wfp.org/hunger/stats>.
- ¹⁰ A. U. Ahmed, R. V. Hill, L. C. Smith, D. M. Wiesmann et T. Frankenberger (2007), « The world's most deprived: Characteristics and causes of extreme poverty and hunger » 2020 Vision for Food, Agriculture, and the Environment Discussion Paper n° 43, Washington DC : Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires. M. Cohen et J. L. Garrett (2009), « The food price crisis and urban food (in)security », *Urbanization and Emerging Population Issues*, Working Paper n° 2 (2009), Londres et New York : IIED et UNFPA.
- ¹¹ Bread for the World Institute (2009), « Global Hunger Report » *op. cit.*
- ¹² S. Jennings et J. Magrath (2009), « What Happened to the Seasons? » (Qu'est-il arrivé aux saisons ?), rapport de recherche Oxfam, Oxford : Oxfam Grande-Bretagne, voir http://www.oxfam.org.uk/resources/policy/climate_change/research-where-are-the-seasons.html.
- ¹³ Par exemple, en Asie du Sud, un déclin du rendement agricole de 30 % est prévu d'ici 2050. Voir R. V. Cruz et al., « Asia » dans GIEC (2007), « Bilan 2007 des changements climatiques : Conséquences, adaptation et vulnérabilité », contribution du Groupe de travail II au quatrième rapport d'évaluation du GIEC, O.F. Canziani, J. P. Palutikof, P. J. van der Linden et C. E. Hanson, Eds., Cambridge : Cambridge University Press, pp 469–506.
- ¹⁴ GIEC (2007), Quatrième rapport d'évaluation, « Résumé technique » *op. cit.* pp. 23–78.
- ¹⁵ G. C. Nelson, M. W. Rosegrant, M. W. J. Koo, R. Robertson, T. Sulser, T. Zhu, C. Ringler, S. Msangi, A. Palazzo, M. Batka, M. Magalhaes, R. Valmonte-Santos, M. Ewing, D. Lee, (2009) « *Changement climatique : Impact sur l'agriculture et coûts de l'adaptation* », Rapport sur les politiques alimentaires de l'IFPRI, Washington DC : Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires, <http://www.ifpri.org/node/6190>.
- ¹⁶ H. Ahlenius, PNUE/GRID-Arendal. À l'origine, de W. R. Cline (2007), *Global Warming and Agriculture: Impact Estimates by Country*. Washington DC : Peterson Institute.
<http://maps.grida.no/go/graphic/projected-agriculture-in-2080-due-to-climate-change>.
- ¹⁷ Nations Unies (2007), Ban Ki-moon a appelé à prendre des mesures urgentes pour combattre le réchauffement climatique à Bali suite à la publication d'un nouveau rapport affligeant, Nations

Unies, 17 novembre 2007,
<http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=24704&Cr=Climate&Cr1>.

¹⁸ M. Yesuf, S. Di Falco, T. Deressa, C. Ringler, G. Kohlin (2008), « The Impact of Climate Change and Adaptation on Food Production in Low-Income Countries: Evidence from the Nile Basin, Ethiopia ». IFPRI Discussion Paper 00828, Washington DC : Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires.

¹⁹ L. Pearson (2008), « Applying Resilience Thinking for Sustainable Development ». Dans *ECOS Magazine*, avril 2008. Voir également la Resilience Alliance à l'adresse : <http://www.resalliance.org/>.

²⁰ Rapport d'évaluation global sur la prévention des risques de catastrophe naturelle (2009), Secrétariat de la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (ONU/SIPC). Voir <http://www.preventionweb.net/english/hyogo/gar/report/index.php?id=9413>.

²¹ La notion de dégradation de l'environnement implique un épuisement des ressources naturelles telles que les nutriments du sol, les arbres et les aquifères, réduisant la capacité de production de la terre et sa résilience aux chocs climatiques. Voir S. Scherr et S. Yadav (2001), « Land Degradation in the Developing World: Implications and Policy Options for 2020 », dans *The Unfinished Agenda: Perspectives on Overcoming Hunger, Poverty and Environmental Degradation*, Washington, DC : Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires.

²² Résilience (2008). Voir les documents compilés pour la conférence « Resilience 2008: Resilience, Adaptation and Transformation in Turbulent Times », une conférence internationale politique et scientifique tenue à Stockholm (Suède) en avril 2008. Voir <http://resilience2008.org/resilience/?page=php/main>.

²³ Calculs Oxfam basées sur des données de Z. G. Bai, D. Dent et M. Schaepman (2008), « Proxy Global Assessment of Land Degradation », *Soil Use and Management* 24 (23, 2008) : 223–34.

²⁴ PNUE (2008), « Africa: Environmental Atlas 2008 », disponible à l'adresse : www.africafocus.org/docs08/env0806.php.

²⁵ J. Pender et P. Hazell (2000), « Promoting Sustainable Development in Less-Favored Areas », 2020 Vision Paper for International Food Policy Research Institute, Washington DC: Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires.

²⁶ IAASTD (2009), « Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement ». Voir Figure 1.19, « Trends in Global Cereal Production » dans l'évaluation globale IAASTD ; version finale du chapitre; 1-3 septembre 2007. Également, « Rapport sur le développement dans le monde 2008 : L'agriculture au service du développement », Washington DC : Banque mondiale. Voir figure 2.1.

²⁷ F. Perrings (2006), « Resilience and Sustainable Development », *Environment and Development Economics*, Volume 11, Cambridge : Cambridge University Press. Également, J. M. Antle, J. J. Stoorvogel et R. O. Valdivia (2006), « Multiple Equilibria, Soil Conservation Investments and the Resilience of Agricultural systems », *Environment and Development Economics*, Volume 11. Enfin, J. Pretty, J. Thompson et F. Hinchcliffe (1996), « Sustainable Agriculture: Impacts on Food Production and Challenges for Food Security », International Institute for Environment and Development, Gatekeeper, Series n° 60.

²⁸ « Rapport d'évaluation global sur la prévention des risques de catastrophe naturelle » (2009). Secrétariat de la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (ONU/SIPC). Voir <http://www.preventionweb.net/english/hyogo/gar/report/index.php?id=9413>.

²⁹ S. Palagummi (1996), « Everybody Loves A Good Drought: Stories from India's Poorest Districts », New Delhi : Penguin Books.

³⁰ IAASTD (2009), « Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement », synthèse (IAASTD, International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development). http://www.agassessment.org/reports/IAASTD/CH/Agriculture%20at%20a%20Crossroads_Executive%20Summary%20of%20the%20Synthesis%20Report%20%28French%29.pdf.

³¹ Ibid.

³² Deux études récentes sur des initiatives précoces en termes d'adaptation au changement climatique soulignent l'importance des pratiques agro-écologiques. Une « gestion durable des ressources naturelles » et un « renforcement de la capacité humaine » sont les deux thèmes transversaux d'une étude de la CCNUCC sur les projets pilotes d'adaptation menés en Afrique. Voir le « Report on the African Regional Workshop on Adaptation » (2006), Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique, <http://unfccc.int/resource/docs/2007/sbi/eng/02.pdf>.

De la même manière, une étude expérimentale menée par l'Institut des ressources mondiales indique qu'un changement des pratiques de gestion des ressources naturelles est la stratégie

d'adaptation la plus courante. Voir « Weathering the Storm: Options for Framing Adaptation and Development », novembre 2007, <http://www.wri.org/publication/weathering-the-storm>.

L'étude conduite par Oxfam sur les données d'adaptation déjà publiées (CCNUCC, PANA) réitère l'importance des pratiques agro-écologiques. Voir la « base de données sur les stratégies d'adaptation locale » et le « programme d'action national d'adaptation » de la CCNUCC, à l'adresse <http://unfccc.int/adaptation/items/4159.php>.

³³ « Afrique du Sud : Qu'est devenue toute notre eau ? », rapport périodique d'Oxfam International, juillet 2007. http://www.oxfam.org/fr/programs/development/safrica/devenue_toute_notre_eau.

³⁴ Agriculture durable : la durabilité repose sur le principe selon lequel nous devons répondre aux besoins du présent sans compromettre la faculté des générations futures à répondre aux leurs. La *gérance des ressources humaines et naturelles* est donc primordiale. La gérance des ressources humaines inclut la prise en compte des responsabilités sociales telles que les conditions de vie et de travail des manœuvres, les besoins des communautés rurales et la santé et la sécurité des consommateurs. La gérance des ressources naturelles et de propriété porte sur la gestion ou l'amélioration de cette base de ressources vitales sur le long terme. L'agriculture durable requiert une perspective qui met l'accent sur l'exploitation et ses interactions avec les communautés et l'écosystème à l'échelle locale. Parmi les principales solutions favorisant une agriculture durable, on peut citer une utilisation efficace de l'eau, une moindre dépendance par rapport aux sources d'énergie non renouvelables, la sélection de variétés et d'espèces adaptées aux conditions locales, des systèmes d'agriculture diversifiés, une gestion minutieuse des sols et la capacité de réaction face aux priorités et aux objectifs des agriculteurs en termes de mode de vie. (Université de Californie à Davis, U.C. Sustainable Agriculture Research and Extension Program, « What is Sustainable Agriculture? », <http://www.sarep.ucdavis.edu/Concept.htm>).

Agriculture biologique : ce système de production repose sur la gestion des écosystèmes plutôt que sur le flux d'intrants agricoles externes. Ce type d'agriculture se distingue des autres car pour obtenir le label biologique, les exploitants doivent bannir définitivement les intrants synthétiques et les remplacer par des alternatives spécifiques inoffensives pour l'environnement. En général, l'agriculture biologique appelle une prime du marché à la qualité. Pour obtenir le label, les exploitations doivent être certifiées et répondre à plusieurs normes de base. Tandis qu'une grande partie du marché lié à l'agriculture biologique se trouve dans les pays développés, les pays en développement deviennent des fournisseurs de plus en plus importants, notamment en raison de la bonne adaptation des pratiques de l'agriculture biologique à leur environnement (surtout les petits exploitants des zones non irriguées) et d'un faible recours à des intrants agricoles externes. (Organic Research Centres Alliance, page Web de la FAO, mai 2009, <http://www.fao.org/fileadmin/templates/organicag/files/ORCA-9july2009.pdf>).

Pratiques agro-écologiques : l'agro-écologie désigne l'application des concepts écologiques à l'élaboration et à la gestion d'écosystèmes agricoles durables. Elle reflète une approche holistique de l'agriculture qui englobe des éléments humains et environnementaux plus vastes. Elle vise à intensifier la production tout en préservant la base de ressources naturelles et en reposant sur le savoir-faire local. L'agro-écologie intègre les avantages des technologies modernes aux dimensions écologiques et sociales des systèmes de production traditionnels, pour mieux toucher les petits agriculteurs démunis. Voir le site Web de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), <ftp://ftp.fao.org/SD/SDA/SDAR/sard/SARD-agroecology%20-%20french.pdf>.

Agriculture de conservation : approche favorisant une agriculture durable et visant à améliorer les conditions de vie des exploitants grâce à la mise en œuvre simultanée de trois principes : 1. Recourir à un travail minimal du sol, pour une perturbation minimale des sols et le maintien de la matière organique et des minéraux du sol tout en contrôlant l'érosion, 2. Garantir une couverture permanente de matière organique qui constituera une couche d'engrais et favorisera le développement indispensable de la microfaune, pour une meilleure pénétration et rétention des eaux de pluie et 3. Encourager la rotation des cultures pour dynamiser les symbioses et contrôler les maladies et les parasites sur les cultures Cette stratégie en faveur d'une agriculture durable est soutenue, entre autres, par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (site web de la FAO, page d'accueil de l'agriculture de conservation, <http://www.fao.org/ag/ca/fr/index.html>).

Technologies à faible apport d'intrants externes (LEIT) : selon Tripp (2007), il n'existe pas de définition précise des technologies LEIT, mais plutôt un éventail de pratiques fréquemment regroupées sous cet intitulé. Il cite diverses pratiques liées à la gestion de l'eau et du sol (étalement, plantation suivant les courbes de niveau, clôtures, paillage, cultures de protection), à une plus grande fertilité des sols (fumure, compost, engrais vert), à la mise en place de cultures (fosses de plantation, système d'intensification du riz) et au contrôle des mauvaises herbes et des parasites (méthodes de culture intercalaire, rotation des cultures, gestion intégrée des parasites). Voir R. Tripp (2007), « Is low external input technology contributing to sustainable agricultural development? », Rural Development News 2/2007. Étude basée sur les recherches de l'Overseas Development Institute.

Agriculture durable à faible apport d'intrants externes (LEISA) : ce terme couvre les pratiques qui permettent aux petits exploitants d'adopter des techniques pour une agriculture durable. Toutefois, par « à faible apport d'intrants externes », on suppose que ces solutions durables dépendent essentiellement des pratiques LEIT et d'autres approches associées (page d'accueil du magazine LEISA, <http://www.leisa.info/index.php?url=index.tpl>).

- ³⁵ P. Hazell, R. Ruben, A. Kuyvenhoven et H. Jansen (2007) « Development Strategies for Less-Favored Areas », E. Bult et R. Ruben (eds.), *Development Economics between Markets and Institutions: Incentives for Growth, Food Security and Sustainable Use of the Environment*, Mansholt Publication Series, Volume 4, Pays-Bas : Wageningen Academic Publishers.
- ³⁶ Oxfam (2009), « Thailand Programme: Disaster Risk Reduction and Climate Change Adaptation », www.oxfamblogs.org/eastasia ; « Tajikistan Programme: Rural Livelihoods and Disaster Risk Reduction », http://www.oxfam.org.uk/oxfam_in_action/where_we_work/tajikistan.html.
- ³⁷ J. Magrath et E. Sukali (2009), « The Winds of Change: Climate change, poverty and the environment in Malawi », Oxfam International. Voir http://www.oxfam.org.uk/resources/policy/climate_change/poverty-environment-malawi.html.
- ³⁸ P. Dasgupta (1997), « Environmental and Resource Economics in the World of the Poor », Washington, DC : Resources for the Future.
- ³⁹ G. Nelson (2009), « Agriculture and Climate Change: An Agenda for Negotiation In Copenhagen, Overview », 2020 Vision Brief for Food, Agriculture and the Environment, Focus 6, Brief 1. Washington DC : Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires.
- Également, R. Lal (2009), « Agriculture and Climate Change: An Agenda for Negotiation in Copenhagen, The Potential for Soil Carbon Sequestration », 2020 Vision Brief for Food, Agriculture and the Environment, Focus 16, Brief 5, Washington DC : Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires.
- ⁴⁰ P. Smith (2009), « Agriculture and Climate Change: An Agenda for Negotiation in Copenhagen: Synergies Among Mitigation, Adaptation, and Sustainable Development », 2020 Vision Brief for Food, Agriculture and the Environment, Focus 16, Brief 9, Washington DC : Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires.
- ⁴¹ J. Pretty, A. Noble, D. Bossio, J. Dixon, R. Hine, F. W. T. Penning de Vries et J. Morison (2006), « Resource-conserving Agriculture Increases Yields in Developing Countries ». *Environmental Science and Technology (Policy Analysis)* 40(4) : 1114–9.
- ⁴² J. Pretty et R. Hine (2001), « Reducing Food Poverty with Sustainable Agriculture: A Summary of New Evidence », Royaume-Uni : Université d'Essex, Centre pour l'environnement et la société.
- ⁴³ Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, 1948. Voir <http://www.un.org/fr/documents/udhr/>.
- ⁴⁴ K. Sharp, T. Brown et A. Teshome (2006), « Targeting Ethiopia's Productive Safety Net Program », Londres : Overseas Development Institute, <http://www.odi.org.uk/resources/download/3035.pdf>.
- ⁴⁵ H. Kuhnlein, B. Erasmus et D. Spigelski (2009), « Indigenous Peoples' Food Systems: the Many Dimensions of Culture, Diversity, and Environment for Nutrition and Health », Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- ⁴⁶ P. Smith (2009), « Agriculture and Climate Change » *op. cit.*
- ⁴⁷ R. Lal (2009), « Agriculture and Climate Change » *op. cit.*
- ⁴⁸ T. Barker, I. Bashmakov, L. Bernstein, J. E. Bogner, P. R. Bosch, R. Dave, O. R. Davidson, B. S. Fisher, S. Gupta, K. Halsnæs, G. J. Heij, S. Kahn Ribeiro, S. Kobayashi, M. D. Levine, D. L. Martino, O. Masera, B. Metz, L. A. Meyer, G.-J. Nabuurs, A. Najam, N. Nakicenovic, H.-H. Rogner, J. Roy, J. Sathaye, R. Schock, P. Shukla, R. E. H. Sims, P. Smith, D. A. Tirpak, D. Urge-Vorsatz et D. Zhou (2007), Résumé technique dans : B. Metz, O. R. Davidson, P. R. Bosch, R. Dave, L. A. Meyer (eds) *Climate Change 2007: Mitigation*. Contribution du Groupe de travail III au quatrième rapport d'évaluation du GIEC, Cambridge : Cambridge University Press, Royaume-Uni et New York (NY), États-Unis.
- ⁴⁹ P. Smith (2009), « Agriculture and Climate Change » *op. cit.*
- ⁵⁰ La préservation des forêts favorise l'atténuation. Elle aide également les populations locales à s'adapter au changement climatique en fournissant diverses ressources alimentaires forestières et des produits commercialisables. Toutefois, de récents témoignages en provenance du Cameroun, d'Indonésie, du Pérou et des Philippines indiquent que la non-exploitation des forêts représente une perte pour les populations locales sur le plan économique. L'attribution d'une compensation aux agriculteurs en échange de services d'atténuation est requise pour que la lutte contre la déforestation devienne une opportunité « gagnant-gagnant-gagnant » pour les communautés locales. B. Swallow et M. Van Noordwijk (2009), « Agriculture and Climate Change: Direct and Indirect Mitigation Through Tree and Soil Management », 2020 Vision Brief for Food, Agriculture and the Environment, Focus 16, Brief 4. Washington DC : Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires.
- ⁵¹ *The Guardian* (2009), « We know what to do: Why don't we do it? », 30 mai 2009, <http://www.guardian.co.uk/environment/2009/may/30/africa-women-climate-change-wangari-maathai>.
- ⁵² M. Herrero et P. K. Thornton (2009), « Agriculture and Climate Change: An Agenda for Negotiation in Copenhagen; Mitigating Greenhouse Gas Emissions from Livestock Systems »,

2020 Vision Brief for Food, Agriculture and the Environment, Focus 16, Brief 6. Washington DC : Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires.

- ⁵³ R. Lal (2009), « Agriculture and Climate Change » *op. cit.*
- ⁵⁴ Le taux annuel d'augmentation du CO₂ atmosphérique à l'origine du changement climatique correspond à 4 milliards de mégatonnes par an (une mégatonne équivaut à un million de tonnes).
- ⁵⁵ G. Nelson (2009), « Agriculture and Climate Change: An Agenda for Negotiation In Copenhagen, Overview », 2020 Vision Brief for Food, Agriculture and the Environment, Focus 6, Brief 1. Washington DC : Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires.
- ⁵⁶ McKinsey (2009), « Pathway to a Low-Carbon Economy: Version 2 of the Global Greenhouse Gas Cost Abatement Curve », www.mckinsey.com/globalGHGcostcurve.
- ⁵⁷ International Energy Agency (IEA) (2008), « World Energy Outlook 2008 », résumé, http://www.worldenergyoutlook.org/docs/weo2008/WEO2008_es_french.pdf.
- ⁵⁸ P. Paeth et H. Thamm (2007), « Regional Modelling of Future African Climate North of 15°S Including Greenhouse Warming and Land Degradation », *Climatic Change* 83(3): 401 ; C. R. Pyke et S. J. Andelman (2008), « Land Use and Land Cover: Tools for Climate Adaptation », *Climatic Change* (2007) 80 : 239–251.
- ⁵⁹ L'emploi des terres affecte les conditions climatiques locales de plusieurs manières. La végétation peut provoquer la pluie, la vapeur d'eau l'entourant étant susceptible de se mêler à l'humidité des masses d'air de passage pour déclencher des chutes de pluie. L'emploi des terres influe également sur ce qu'advient des pluies une fois tombées au sol (absorption immédiate ou écoulement éloignant la couche arable et l'eau précieuses) et sur la qualité de rétention de l'eau par le sol. La végétation modère également les grands écarts et les extrêmes de température.
- ⁶⁰ P. Jones et P. Thornton (2007) *op. cit.*
- ⁶¹ Sénateur R. G. Lugar (2008), « Global Food Insecurity: Perspectives from the Field », rapport des membres de la Commission des affaires étrangères du Sénat des États-Unis, <http://www.gpoaccess.gov/congress/index.html>.
- ⁶² C. B. Barrett, F. Place et A. Abdillahi (2002), « Natural Resources Management in African Agriculture: Understanding and Improving Current Practices », Wallingford, Royaume-Uni : CABI.
- Également, R. Tripp (2007), « Is low external input technology contributing to sustainable agricultural development? », *Rural Development News* 2/2007. Étude basée sur les recherches de l'Overseas Development Institute.
- Enfin, voir le réseau pour une agriculture durable à faible apport d'intrants externes (LEISA) ; <http://www.leisa.info/index.php?url=index.tpl>.
- ⁶³ PNUE (2008), « Africa: Environmental Atlas 2008 », disponible à l'adresse : www.africafocus.org/docs08/env0806.php.
- Également, J. Pretty (1995), « Regenerating Agriculture: Policies and Practice for Sustainability and Self-Reliance », Londres : Earthscan Publications.
- Enfin, C. B. Barrett, F. Place et A. Abdillahi (2002) *op. cit.*
- ⁶⁴ P. Rekacewicz (2002), PNUE/GRID-Arendal. À l'origine du PNUE, Centre international de référence et d'information du sol (ISRIC, International Soil Reference and Information Centre), *Atlas mondial de la désertification*. Voir <http://maps.grida.no/go/graphic/degraded-soils>.
- ⁶⁵ Chen Jie, Chen Jing-Zhang, Tan Man-Zhi et Gong Zi-tong, « Soil degradation: a global problem endangering sustainable development », *Journal des sciences géographiques*, 12 avril 2002.
- ⁶⁶ J. Pretty (1995) *op. cit.*
- ⁶⁷ R. Tripp (2007) *op. cit.*
- ⁶⁸ P. Hazell, R. Ruben, A. Kuyvenhoven, et H. Jansen (2007) « Development Strategies for Less-Favored Areas », E. Bult et R. Ruben (eds.), *Development Economics between Markets and Institutions: Incentives for Growth, Food Security and Sustainable Use of the Environment*, Mansholt Publication Series, Volume 4, Pays-Bas : Wageningen Academic Publishers.
- Également, R. Tripp (2007) *op. cit.*
- ⁶⁹ R. Tripp (2007) *op. cit.*
- ⁷⁰ J. Pender, F. Place et S. Ehui (2006), « Strategies for Sustainable Land Management: Lessons from the East African Highlands », Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires et Banque mondiale, Washington DC.
- ⁷¹ G. J. Nabuurs, O. Masera, K. Andrasko, P. Benitez-Ponce, R. Boer, M. Dutschke, E. Elsiddig, J. Ford-Robertson, P. Frumhoff, T. Karjalainen, O. Krankina, W. A. Kurz, M. Matsumoto,

- W. Oyhantcabal, N. H. Ravindranath, M. J. Sanz Sanchez et X. Zhang (2007), « *Forestry. Climate Change 2007: Mitigation* ». Contribution du Groupe de travail III au quatrième rapport d'évaluation du GIEC (B. Metz, O. R. Davidson, P. R. Bosch, R. Dave, L. A. Meyer (eds)), Cambridge, Royaume-Uni et New York, (NY), États-Unis : Cambridge University Press.
- ⁷² J. G. Kerr, G. Pangare et V. L. Pangare (2001), « The role of watershed projects in developing rainfed agriculture in India », rapport de recherche, Washington DC : Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires.
- ⁷³ « Les sociétés d'investissement en tête de la course aux terres agricoles à l'étranger », 21 octobre 2009, accessible à l'adresse <http://www.grain.org/articles/?id=56>.
- ⁷⁴ FAO, FIDA et IIED (2009), « Land Grab or Development Opportunity? Agricultural Investment and International Land Deals in Africa » (Accaparement des terres ou opportunités de développement ? Investissements agricoles et transactions foncières internationales en Afrique), Rome : FAO, FIDA et IIED.
- ⁷⁵ FAO, FIDA et IIED (2009) *op. cit.*
- ⁷⁶ FAO, FIDA et IIED (2009) *op. cit.* N.B. : * signale des données incomplètes. <http://www.fao.org/docrep/011/ak241e/ak241e00.htm>.
- ⁷⁷ « Les sociétés d'investissement en tête de la course aux terres agricoles à l'étranger », 21 octobre 2009, accessible à l'adresse <http://www.grain.org/articles/?id=56>.
- ⁷⁸ *The Economist* (2009), « Buying Farmland Abroad: The Third Wave of Outsourcing », 21 mai 2009, accessible à l'adresse <http://farmlandgrab.org/3037>.
- ⁷⁹ Ibid.
- ⁸⁰ FAO, FIDA et IIED (2009) *op. cit.*
- ⁸¹ Entretien avec Davi Yanomami, GRAIN (2009), « Seedling: Climate Crisis special issue », 15 octobre 2009, accessible à l'adresse http://www.grain.org/seedling_files/seed-09-10.pdf.
- ⁸² Ibid.
- ⁸³ Selon le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement supérieur (CATIE, Tropical Agronomic Centre for Research and Teaching), les projets de compensation de l'emploi des terres au Costa Rica doivent couvrir plus de 1 000 hectares pour être économiquement viables.
- ⁸⁴ S. Palagummi (1996), « Everybody Loves A Good Drought: Stories from India's Poorest Districts », New Delhi : Penguin Books.
- ⁸⁵ Ces cinq principes s'appuient sur les droits fondamentaux reconnus nécessaires pour l'autonomisation des personnes, à savoir : responsabilité, transparence, participation, équité, accessibilité et viabilité des activités de subsistance.
- ⁸⁶ Ce travail reconnaît le rôle fondamental des investissements consentis dans les institutions de santé et d'éducation qui privilégient les besoins et les demandes de différents groupes de communautés agricoles vulnérables pour aboutir à des moyens de subsistance durables favorisant l'autonomie des agriculteurs et luttant contre la pauvreté. Ces institutions sortent du cadre du présent document.
- ⁸⁷ L'autonomisation des femmes s'inscrit dans un processus au sein duquel les femmes réfléchissent sur leurs conditions et s'interrogent sur les raisons définissant leur place dans la société. Elle inclut la mise en place d'alternatives offrant des opportunités de lutter contre les inégalités existantes. Cette autonomisation permet aux femmes de vivre leur vie au maximum de leurs capacités et selon leur bon vouloir, conformément à leurs droits en tant qu'êtres humains. Dans la Déclaration de Pékin, il a été convenu que « le renforcement du pouvoir d'action des femmes et leur pleine participation sur un pied d'égalité à tous les domaines de la vie sociale, y compris aux prises de décisions et leur accès au pouvoir, sont des conditions essentielles à l'égalité, au développement et à la paix ». Voir PNUD (2007), « Gender Mainstreaming: A Key Driver of Development in Environment and Energy », Déclaration de Pékin, paragraphe 13.
- ⁸⁸ Voir G. Djurfeldt, H. Holmen, M. Jirstrom et R. Larsson (eds.) (2005), « The African Food Crisis, Lessons from the Asian Green Revolution », CABI : Wallingford, Royaume-Uni ; et R. Tripp (ed.) (2009), « Biotechnology and Agricultural Development: Transgenic Cotton, Rural Institutions and Resource-Poor Farmers », Londres : Routledge pour débattre du rôle primordial des institutions sur l'impact des technologies.
- ⁸⁹ Banque mondiale (2009), « *Manuel sur la parité hommes-femmes dans le secteur de l'agriculture* », Washington DC : <http://siteresources.worldbank.org/INTGENAGRLIVSOUBOOK/Resources/ExecutiveSummaryFrench.pdf>.
- ⁹⁰ H. Markelova et R. Meinzen-Dick (2009) « The Importance of Property Rights in Climate Change Mitigation », 2020 Vision Paper for Food, Agriculture and the Environment, Focus 16, Brief 10, Washington DC : Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires.
- ⁹¹ Institut des ressources mondiales (WRI) (2008), « Roots of Resilience, Growing the Wealth of the Poor » (Les racines de la résilience : cultiver la richesse des pauvres), Washington DC : Institut des ressources mondiales.

- ⁹² C. Reij, G. Tappan et M. Smale (2009), « Re-greening the Sahel: Farmer-led innovation in Burkina Faso and Niger », dans « Millions Fed: Proven Successes in Agricultural Development », Washington DC : Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires, 2009.
- ⁹³ H. Markelova et R. Meinzen-Dick (2009) *op. cit.*
- ⁹⁴ Banque mondiale (2009), « *Manuel sur la parité hommes-femmes dans le secteur de l'agriculture* » *op. cit.*
- ⁹⁵ FAO (2002), « Droit et genre : Les droits des femmes dans le secteur de l'agriculture », FAO Étude législative 76, Rome : FAO.
- ⁹⁶ A. C. Devaux, G. Velasco, T. López, M. Bernet, H. Ordinola, G. Pico, G. Thiele et D. Horton (2007), « Collective action for innovation and small farmer market access: The Papa Andina experience », *CAPRI Working Paper* n° 68, octobre, Washington DC : Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI), 2-7 ; C. Penrose-Buckley (2007), « *Producer organisations: A guide to developing collective rural enterprises* », Oxford : Oxfam Grande-Bretagne, ix-xii et 1-47.
- ⁹⁷ Fondation Bill et Melinda Gates (2009), « Farmer Organisation Strategy White Paper », *Draft*, mars 2009.
- ⁹⁸ En général, ces organisations se composent de coopératives, de syndicats et d'associations officiellement enregistrés (dans les ministères gouvernementaux), ainsi que d'associations villageoises et de groupes de producteurs informels. J. Bijman et G. Ton (2008), « Producer organisations and value chains – Producer organisations as key actors in agricultural development », *Capacity.org*, version 34, 4-6 août, pp. 5-6. Document en ligne du 25 mai 2009 : <http://unjobs.org/authors/giel-ton> ; B. Wennink, S. Nederlof et W. Heemskerck (eds.) (2007), « Access of the poor to agricultural services: The role of farmers' organizations in social inclusion », *Development Policy and Practice*, Bulletin 376, Amsterdam : KIT, 42-157 ; *Ibid* p. 31 ; M. B. Mercoiret, S. Goudiaby, D. Marzaroli, S. Fall, S. Gueye et J. Coulibaly (2001), « Empowering producer organizations: Issues, goals, and ambiguities », dans P. Rondot et M. Collion (eds.), « *Agricultural producer organizations: Their contribution to rural capacity building and poverty reduction* », rapport d'atelier, Washington DC, 28-30 juin 1999, RDV, Washington DC : Banque mondiale, p. 21). Pour plus d'informations sur les obstacles auxquels les femmes sont confrontées, voir : Penrose Buckley (2007) *op. cit.* ; L. Pandolfelli, R. Meinzen-Dick et S. Dohrn (2007), « Gender and Collective Action: A Conceptual Framework for Analysis », *CAPRI Working Paper* n°64, Washington DC : Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI), 6-41. Document en ligne du 31 mai 2009 : <http://www.capri.cgiar.org/pdf/capriwp64.pdf> ; B. Wennink et W. Heemskerck (eds.) (2006), « Farmers' organisations and agricultural innovation - Case studies from Benin, Rwanda and Tanzania », *Bulletin* 374, Amsterdam : KIT, 8-9 ; C. D. Deere et M. Leon (2001), « Institutional reform of agriculture under neo-liberalism: The impact of women's and indigenous movements », *Latin American Research Review*, 36(2) : 31-64 ; IBRD (Banque mondiale) (2009), « *Manuel sur la parité hommes-femmes dans le secteur de l'agriculture* », Washington, DC : Banque internationale pour la reconstruction et le développement (IBRD)/Banque mondiale, p. 2.
- ⁹⁹ C. D. Deere et M. Leon (2001) *op. cit.*
- ¹⁰⁰ DFID (2004), « The Use of Civil Society Organisations to Raise the Voice of the Poor in Agricultural Policy », *Working Paper*, septembre 2004, Londres : Département du développement International, 22-23 et IBRD (2009).
- ¹⁰¹ P. Develtere, I. Pollett et F. Wanyama (eds) (2008), « Cooperating Out of Poverty - The Renaissance of the African Cooperative Movement », Genève : Bureau international du travail, document en ligne (2 juin 2009) : <http://www.ica.coop/outofpoverty/regions.html>.
- ¹⁰² K Acharya (2009), « Adapting to the Weather: An Oasis for Survival », rapport d'une étude de cas, New Delhi : Oxfam India.
- ¹⁰³ Pour plus d'informations sur les inégalités entre les associations de producteurs, voir P. Zambrano, L. Amparo Fonseca, I. Cardona et E. Magalhaes (2009), « The socio-economic impact of transgenic cotton in Colombia » dans *Biotechnology and Agricultural Development: Transgenic Cotton, Rural Institutions and Resource-Poor Farmers*, R. Tripp (ed.), Londres : Routledge.
- ¹⁰⁴ Arcand (2004) dans Mercoiret et Mfou'ou, « Les organisations paysannes et rurales (OPR) pour un développement durable en faveur des pauvres », atelier de Paris ; « Rural Producer Organizations (RPOs), Empowerment of farmers and Results of Collective Action », octobre 2006, accessible à l'adresse <http://www.banquemondiale.org/>.
- ¹⁰⁵ Banque mondiale (2007), « Rapport sur le développement dans le monde 2008 : l'agriculture au service du développement », Washington DC : Banque mondiale.
- ¹⁰⁶ K. D. Davis (2009), « Agriculture and Climate Change: The Important Role of Extension Systems », 2020 Vision Paper for Food, Agriculture and the Environment, Focus 16, Brief 11, Washington DC : Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires.

- ¹⁰⁷ Banque mondiale (2009), équipe d'auteur sur l'égalité hommes-femmes et sur la gouvernance, Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI), « Gender and Governance in Rural Services: Insights from India, Ghana, and Ethiopia », Washington DC : Banque mondiale (prévision).
- ¹⁰⁸ S. Jennings et J. Magrath (2009), « What Happened to the Seasons? » (Qu'est-il arrivé aux saisons ?), rapport de recherche Oxfam, Oxfam Grande-Bretagne, voir http://www.oxfam.org.uk/resources/policy/climate_change/research-where-are-the-seasons.html.
- ¹⁰⁹ IAASTD (2009), « Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement », synthèse (IAASTD, International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development).
- Également, H. Steinfeld, P. Gerber, T. Wassenaar, V. Castel, M. Rosales et C. de Haan (2006), « Livestock's Long Shadow: Environmental Issues and Options », Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- ¹¹⁰ B. Swallow et M. Van Noordwijk (2009), « Agriculture and Climate Change: Direct and Indirect Mitigation Through Tree and Soil Management », 2020 Vision Brief for Food, Agriculture and the Environment, Focus 16, Brief 4. Washington DC : Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires.
- ¹¹¹ Banque mondiale (2008), « Rapport sur le développement dans le monde 2008 : L'agriculture au service du développement », Washington DC : Banque mondiale, <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/EXTDECPGFRE/EXTDECRESINFRE/EXTRDMINFRE/EXTRDM2008INFRE/0,,contentMDK:21465645~pagePK:64168427~piPK:64168435~theSitePK:4160633,00.html>.
- ¹¹² M. Ouedraogo, présentation à Oxfam Amérique, 26 octobre 2009. Matieu était l'un des premiers responsables au début des années 1980.
- ¹¹³ Voir la Déclaration du G8, http://www.canadainternational.gc.ca/g8/ministerials-ministerielles/2009-05-24_Rome-EnergyMin-EC.aspx?lang=fra&highlights_file=&left_menu_en=&left_menu_fr=&mission=.
- ¹¹⁴ M. R. Carter (2008), « Poverty Traps and Social Protection », présentation, Oxfam Amérique, Washington DC, 9 août 2008.
- ¹¹⁵ Oxfam (2009), « Investir sur les agriculteurs pauvres : une stratégie porteuse. Repenser la manière d'investir dans l'agriculture », document d'information Oxfam International n° 129.
- ¹¹⁶ EurActiv.com (2009), « 10 milliards d'euros du G8 pour la sécurité alimentaire », 10 juillet 2009, <http://www.euractiv.com/fr/pac/10-milliards-euros-g8-scurit-alimentaire/article-183989>.
- ¹¹⁷ Message au secrétaire général des Nations Unies sur le changement climatique : « Agriculture Must be Part of a future agreement in Copenhagen » (L'agriculture doit être une composante du prochain accord de Copenhague) , 22 septembre 2009, <http://nationalpointonline.com/nponline/index.php?mact=News,cntnt01,detail,0&cntnt01articleid=1479&cntnt01origid=69&cntnt01returnid=69>.
- ¹¹⁸ Stockholm International Peace Research Institute, *Yearbook 2009*.
- ¹¹⁹ Oxfam International (2009), « Au-delà de l'aide. Faire en sorte que l'adaptation aux changements climatiques profite aux plus pauvres », Oxfam International, http://www.oxfam.org.uk/resources/policy/climate_change/downloads/bp_132_beyond_aid_fr_150909_web.pdf.
- ¹²⁰ L. M. Sibanda (2009), « Climate change experts must remember Africa and agriculture » (Les experts du changement climatique ne doivent pas oublier l'Afrique et l'agriculture), chroniques Katine, 7 septembre 2009, *The Guardian Online*, <http://www.guardian.co.uk/society/katineblog/2009/sep/07/livelihoods-international-aid-and-development> (9 novembre 2009).
- ¹²¹ CCNUCC (2009), « Rapport sur les travaux de la quinzième réunion du Groupe d'experts des pays les moins avancés », 17 avril 2009, <http://unfccc.int/resource/docs/2009/sbi/eng/06.pdf>.
- ¹²² Même s'il s'agit principalement de projets pilotes, cette élaboration de politiques est importante. Les projets sont menés à l'échelle des pays, qui en sont les détenteurs. Ils sont conformes aux plans de développement sectoriels et nationaux et leur mise en œuvre peut être à l'origine de réussites d'adaptation visibles. Les résultats vont alimenter les connaissances sur les meilleures pratiques en termes d'adaptation. Ces premiers projets peuvent notamment servir de base pour les futures évaluations des besoins nationaux en matière d'adaptation. Au-delà de ces avantages, il est essentiel que les prochaines initiatives favorisant l'adaptation répondent aux critiques formulées sur les PANA en garantissant des consultations participatives afin d'identifier précisément les besoins des populations marginalisées et vulnérables. Par ailleurs, de prochains investissements doivent être consentis non seulement au niveau des solutions techniques, mais également sur les réformes institutionnelles requises.

- ¹²³ Au niveau des projets d'adaptation spécifiques, les donateurs se sont engagés à verser seulement 843,5 millions d'USD aux fonds d'adaptation multilatéraux gérés par le Fonds pour l'environnement mondial de la Banque mondiale et le Fonds d'adaptation de la CCNUCC. Sur cette somme, seulement 399,8 millions d'USD font l'objet d'une obligation légale depuis septembre 2009 et seulement 128,3 millions d'USD ont été versés. La somme de 843,5 millions d'USD est un engagement facile à tenir pour les fonds publics au vu des 18 000 milliards d'USD déboursés entre septembre 2008 et mars 2009 pour la remise à flot des banques (soit 30 % du PMB). Voir « Au-delà de l'aide. Faire en sorte que l'adaptation aux changements climatiques profite aux plus pauvres », Oxfam International *op. cit.*
- ¹²⁴ Voir la section Business du *New York Times* du 14 mars 2009, « AIG Planning Huge Bonuses After \$170 Government Bailout » (AIG prévoit de se verser d'importants bonus après avoir perçue une aide gouvernementale de 170 milliards d'USD), <http://www.nytimes.com/2009/03/15/business/15AIG.html>.
- ¹²⁵ Système de suivi des pays créditeurs de la base de données CAD de l'OCDE sur l'aide au développement. Octobre 2009 ; données analysées pour 2005-2007.
- ¹²⁶ Ces données reflètent l'éclatement des projets sur les dépenses consacrées à la sécurité alimentaire dans le cadre du programme de l'UE « Food Facility » pour la période 2009–2011. Chaque projet peut inclure plusieurs composantes. Seulement 14 % de ces projets sur la sécurité alimentaire intègrent la donne agro-écologique. La quasi-totalité des pratiques agro-écologiques identifiées concernent la conservation des sols ou la limitation de l'érosion, mais aucune ne porte sur la plantation d'arbres.
- ¹²⁷ Voir les documents de subvention du programme de l'UE « Food Facility » pour la période 2009–2011. Voir notamment la décision de la Commission du 30 mars 2009 et celle du 29 avril 2009.
- ¹²⁸ Les données gouvernementales concernant les investissements publics versés pour l'agriculture ne sont pas disponibles.
- ¹²⁹ Discours d'Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, lors de la « Journée de la terre » et de la Conférence des Nations Unies sur le *changement climatique de Bonn* en juin 2009 : http://unfccc.int/files/press/news_room/statements/application/pdf/090606_speech_bonn.pdf.

© Oxfam International, novembre 2009

Ce document d'information a été rédigé par Jules Siedenburg, Kimberly Pfeifer et Kelly Hauser, avec l'aide de Gina Castillo, Sarah Blakemore, Asier Hernando Malax-Echevarria, Vanita Suneja, Richard English, Rujarek Bumrasarinpai et Fred Mousseau. Oxfam remercie Katie Allan, Emily Alpert, Sally Baden, Ferzina Banaji, Sam Bickersteth, Constantino Casasbuenas, Marc Cohen, Hugh Cole, Jim French, Antonio Hill, Steve Jennings, John Magrath, Timothy Mahoney, Donald Nelson, Kate Norgrove, Catherine Pettengell, Anthony R. Oliver-Smith, Ines Smyth, Melinda Smale, David Waskow, Gabrielle Watson et Marc Wegerif pour leur assistance dans sa réalisation. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Ce texte peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche, à condition d'en mentionner la source de manière intégrale. Le détenteur des droits d'auteurs demande que toute utilisation de ce type lui soit déclarée, à des fins d'évaluation d'impact. Pour la reproduction, en toute autre circonstance, ou la réutilisation dans d'autres publications, ou pour une traduction ou une adaptation, une autorisation de l'auteur est requise. Des frais peuvent être exigés. Courriel : publish@oxfam.org.uk

Pour toute information sur les questions soulevées dans ce document, veuillez envoyer un courrier électronique à : advocacy@oxfaminternational.org.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.



Oxfam International www.oxfam.org

Oxfam International est une confédération de 14 organisations qui travaillent ensemble dans plus de 100 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice : Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org), Oxfam Allemagne (www.oxfam.de), Oxfam Australie (www.oxfam.org.au), Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be), Oxfam Canada (www.oxfam.ca), Oxfam France - Agir ici (www.oxfamfrance.org), Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk), Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk), Intermón Oxfam (Espagne) (www.intermonoxfam.org), Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org), Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org), Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz), Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl), Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Les organisations suivantes sont actuellement membres observateurs d'Oxfam et travaillent vers une adhésion totale :

Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)

Oxfam Japon (www.oxfam.jp)

L'organisation suivante est liée à Oxfam International :
Oxfam International and Ucodep Campaign Office (Italie)
Courriel : ucodep-oi@oxfaminternational.org

N'hésitez pas à contacter les organisations répertoriées ci-dessus, par téléphone ou par courrier, pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur : www.oxfam.org/fr Courriel : advocacy@oxfaminternational.org, Courriel : advocacy@oxfaminternational.org